

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le dix-sept juin deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville à Meaux, sur une convocation en date du dix juin deux mille vingt-deux en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPÉ,

M. SARAZIN, M. LOCICIRO, M. BERTHELIN, Mme KACI, M. DEVAUCHELLE, M. DECUYPERE, M. MORER, Mme DIOP, M. PIAT, M. ATTALI, M. DELAHAYE, M. GOURDY,

M. PARIGI, M. ROBIN, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, Mme BORDINAT, M. AIREAULT, M. BON, Mme COURTOIS, M. BRIAND (suppléant Mme MARIE MELLARE) M. COURTIER, M. HERVIER, M. MACHU, Mme DEVAUCHELLE, Mme PONOT-ROGER, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, M. TISSERAND, Mme OZTURK, M. BRAS, Mme GONCALVES, M. DELL'OSTE, Mme LEFEVRE, M. MARIE LUCE, Mme LACROIX, M. ALLARD, Mme GILEWSKI, Mme EBOUMBOU, M. MOUHKINE-FORTIER, Mme V. ROUSSEAU, M. SAVERET, Mme CHOPART, Mme AMADO, M. GENTIL, M. ROUQUETTE, M. LEMAIRE, Mme ROUSSEAU, Mme DELAVAQUERIE, M. JALA, M. MORAUX, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme DAOUST, M. TASSIN, Mme SILVA,

M. BELIN, Mme DE KESLING, M. GUERRAUD, Mme BLAY, Mme BUFFE, Mme GOSSELIN, Mme MAHOUKOU, M. REZEG, M. RODRIGUES, Mme VAISSIERE, Mme BELLATON, M. MOINDROT, M. LOURDELET, Mme VASSELON et M. HUDE ont donné respectivement pouvoir à M. DEVAUCHELLE, M. TISSERAND, Mme GONCALVES, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, M. BRAS, M. DELL'OSTE, Mme LEFEVRE, M. ALLARD, Mme GILEWSKI, M. DECUYPERE, M. SARAZIN, Mme COURTOIS, M. MORER et M. SILVA.

Absents excusés : M. DHUICQUE, M. RICHELET, M. ABASSI, M. CAGNARD, M. DEROY.

M. COURTIER est désigné comme secrétaire de séance.

Date de Notification	Date d’Affichage 23/06/2022	N° de délibération CC22060101	Direction Générale des Services
-----------------------------	---------------------------------------	---	--

Objet : Présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux 2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-39,

VU le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux 2021 ci-annexé,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de présenter un rapport qui donne une vision exhaustive des actions mises en œuvre au quotidien par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux,

OUI M. COPÉ, Rapporteur en Conseil Communautaire,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux 2021 ci-annexé.

Le Président,



Jean-François COPÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE MEAUX**

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Sommaire

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- L'organisation..... 3
- Les membres du conseil
communautaire 3
- Les commissions thématiques 3
- Le bureau communautaire 4
- Le budget 4
- Les compétences de la CAPM 6
- Des femmes et des hommes au
service du Pays de Meaux..... 7
- Les élus de la CAPM 8

UN AN D'ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Un pôle économique et commercial
majeur de l'Est francilien..... 12
- Favoriser au quotidien l'emploi pour
tous !..... 14
- Limiter l'ampleur du changement
climatique 16
- Le musée de la Grande Guerre 23
- Développer un accès à la culture
pour tous 25
- Initier une politique sportive
ambitieuse et dynamique 27
- Impulser une politique volontariste
de l'Habitat 28
- Tourisme : Promouvoir l'offre
du territoire et développer son
attractivité..... 30
- Bilan réseau lecture publique 33
- Œuvrer activement à la sécurité
de tous..... 34
- Optimiser l'offre de transports..... 35
- Aller vers un territoire
100 % numérique..... 36
- La petite enfance sur le territoire de
la CAPM 38
- Assurer une collecte des déchets
efficace, responsable et durable... 40



Madame, Monsieur,

L'année 2021 a été une année pivot pour la CAPM, une année marquée d'une part par l'organisation de la vaccination pour sortir de la crise sanitaire et, d'autre part, par le retour progressif à une vie sociale et culturelle et donc par la réalisation de nombreux projets.

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail formidable des agents et de tous les volontaires qui ont permis l'organisation et le succès de la campagne de vaccination dans tout le Pays de Meaux. À la fin de l'année 2021, grâce à eux et à leur mobilisation, les créneaux de vaccination se sont étalés jusqu'à six jours sur sept et le nombre d'injections par jour a atteint 2000 pour dépasser un total de près de 200 000 injections. En plus du centre de vaccination installé à Meaux, un Vaccibus a sillonné le territoire pour permettre aux habitants les plus isolés de se protéger et de protéger leurs proches. Grâce à ce travail et plus largement à celui des personnels soignants et des chercheurs, 2021 nous aura permis de nous retrouver et en particulier de célébrer ensemble les 10 ans du Musée de la Grande Guerre. Ce jour-là, 7000 personnes se sont rendues au musée pour une journée particulièrement riche en festivités. Cet anniversaire laisse présager de nouveaux succès pour le musée que ce soit par ses retombées médiatiques ou par les nombreuses propositions de dons qui en ont découlé.

Dès 2021, la CAPM s'est engagée à accompagner ce dynamisme touristique en nouant un partenariat avec le Pays de l'Ourcq et en créant une nouvelle marque de destination : « Meaux Marne Ourcq Tourisme ». Ce rapprochement nous a permis de mettre en place un plan d'actions pour valoriser conjointement nos atouts, notre histoire et ainsi mieux promouvoir et renforcer notre offre touristique auprès des visiteurs franciliens, français et internationaux.

Sur le plan économique également, l'attractivité de notre territoire a été au cœur de notre politique. Notre grand projet de réunir les 500 000 habitants du Pays de Meaux, du Pays de l'Ourcq, des Plaines et Monts de France et de Roissy Pays de France a désormais un nom : « Roissy-Meaux Aéroport ». Ce groupement d'intérêt public nous permettra de tirer pleinement parti de notre proximité avec l'aéroport de Roissy. À la clé, ce sont des emplois, des formations et un développement économique certain pour le Nord Seine-et-Marne.

Le rapport d'activités de l'année 2021, que je suis heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible des actions mises en œuvre au quotidien.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour œuvrer à la réussite de notre beau territoire et pour rendre le Pays de Meaux toujours plus attractif et agréable à vivre.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux,
Maire de Meaux, Ancien Ministre.

Présentation institutionnelle, moyens financiers et humains

Garantir le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle est notre ambition.

L'organisation

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer.

Trois instances de décision assurent la gestion de ces domaines :

- Le Conseil communautaire, assemblée délibérante composée de 78 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;
- 15 commissions thématiques, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;
- Le bureau communautaire, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 319 agents aux compétences pluridisciplinaires.

Les membres du Conseil communautaire

L'assemblée délibérante est composée de 78 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales et communautaires. La loi fixe le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'Agglomération. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers compte tenu de la population.

Tous les trois mois, les 78 délégués communautaires se réunissent en assemblée plénière pour adopter officiellement,

à la majorité, les décisions de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Ces réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public.

Les commissions thématiques

Les 15 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 15 commissions thématiques se réunissent régulièrement dans l'une des 26 mairies de la CAPM.

Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en charge du domaine concerné. Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués proposent, échantent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

Les 15 commissions thématiques :

- Emploi - Insertion et formation professionnelle ;
- Développement durable - Circulations douces ;

- Collecte, traitement et Gestion des déchets ;
- Mobilité, Voirie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Culture, Enseignement Culturel - Musical, Patrimoine, Enseignement Secondaire et Supérieur ;
- Sports et installations sportives ;
- Habitat - Aménagement Urbanistique, Aides Pig Opah-Ru et politique de la Ville ;
- Finances, Commande Publique, Numérique et intelligence artificielle ;
- Personnel ;
- Développement Économique et Attractivité du Territoire ;
- Tourisme, Communication, Vie Associative et Événementielle ;
- Prévention de la Délinquance / Sécurité ;
- Eau - Assainissement ;
- Petite Enfance.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PAR COMMUNE - Nombre de sièges : 78

- Meaux : 33 sièges
- Nanteuil-lès-Meaux : 5 sièges
- Quincy-Voisins ; Trilport ; Crégy-lès-Meaux : 4 sièges
- Villenoy : 3 sièges
- Saint-Souplets ; Chauconin-Neufmontiers ; Mareuil-lès-Meaux ; Monthyon ; Varredde : 2 sièges
- Barcy ; Boutigny ; Chambry ; Fublaines ; Forfry ; Germigny-l'Évêque ; Gesvres-le-Chapitre ; Isles-lès-Villenoy ; Montceaux-lès-Meaux ; Penchard ; Poincy ; Saint-Fiacre ; Trilbardou ; Vignely ; Villemareuil : 1 siège



Le bureau communautaire

Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 13 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.



Un budget maîtrisé et ambitieux au service des 26 communes

Pour l'année 2021, le budget principal s'élevait à 81,5 millions d'euros.

Le budget principal primitif, donc prévisionnel de la CAPM, voté en 2021 était de :

- En fonctionnement : 69,7 M€
- En Investissement : 11,8 M€

Le compte administratif 2021 quant à lui retrace les opérations de l'année écoulée. Il a été adopté lors du Conseil Communautaire du mois d'avril 2021.

Les résultats sont les suivants :

- Résultat de clôture de fonctionnement : + 14,3 M€
- Solde d'exécution en investissement : - 1 M€
- Soit un résultat net excédentaire : + 10,8 M€.
- Solde des restes à réaliser de : - 2,5 M€.

Le contexte financier reste marqué par l'impact de la pandémie qui a généré pour notre collectivité des dépenses exceptionnelles ainsi que de nouvelles pertes de recettes propres.

Néanmoins, la gestion très rigoureuse de l'argent public permet cette année encore de dégager un excédent de fonctionnement et ainsi de continuer à investir dans tous les domaines et dans toutes les communes.



Les services de la CAPM en chiffres !

Quelques exemples :

	Dépenses	Recettes	Taux d'autofinancement
Harmonie / Conservatoire	2 035 310 €	112 500 €	6%
Piscines	1 880 844 €	142 433 €	8%
Petite enfance	412 654 €	168 036 €	41%
Police intercommunale	389 582 €	54 339 €	14%
Musée de la Grande Guerre	2 664 147 €	362 148 €	14%

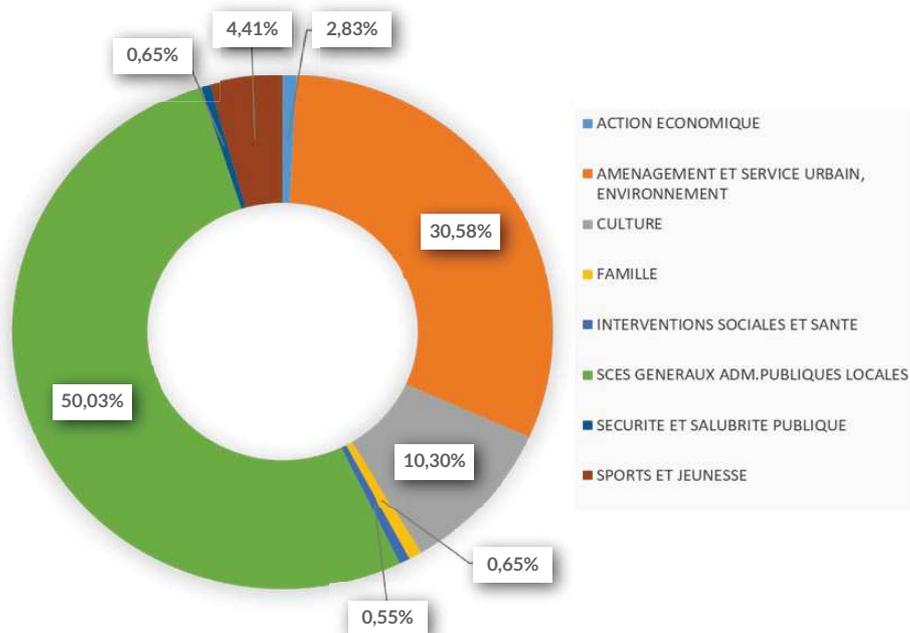
Les services de la CAPM qui présentent les meilleurs taux d'autofinancement sont le service Petite Enfance et le Musée de la Grande Guerre. Il est à noter que l'année 2021 est atypique compte tenu de la fermeture des équipements pendant la crise sanitaire. La CAPM a dû faire face à ses charges de fonctionnement alors même que les produits des services ont été en forte diminution par rapport aux montants habituels.

Les principales recettes de fonctionnement :

- ➔ Taxes foncières sur les propriétés bâties : 21,8 millions € ;
- ➔ Fiscalité professionnelle : 8 millions € ;
- ➔ Taxe d'enlèvement des O.M. : 14,5 millions € ;
- ➔ Dotation globale de fonctionnement : 8,2 millions €.

Les principales recettes d'investissement :

- ➔ Subventions d'investissement : 1,1 million € ;
- ➔ Dotations, fonds divers et réserves : 2,4 millions €.



L'analyse des dépenses réelles cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.



QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

La Communauté d'Agglomération exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences suivantes :



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ➔ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT
- ➔ Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- ➔ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ➔ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ➔ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- ➔ Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme
- ➔ Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- ➔ Programme local de l'habitat
- ➔ Politique du logement d'intérêt communautaire
- ➔ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- ➔ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- ➔ Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- ➔ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;

POLITIQUE DE LA VILLE

- ➔ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- ➔ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- ➔ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

GEMAPI

- ➔ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- ➔ Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^o à 3^o du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

DECHETS

- ➔ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

EAU ET ASSAINISSEMENT

- ➔ Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 (à compter du 1^{er} janvier 2020)
- ➔ Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 (à compter du 1^{er} janvier 2020)

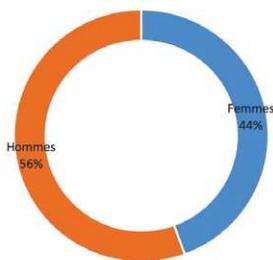
COMPÉTENCES FACULTATIVES

La Communauté d'Agglomération exerce en outre, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

- ➔ Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- ➔ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ➔ En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :
 - Lutte contre la pollution de l'air
 - Lutte contre les nuisances sonores
 - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- ➔ Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ➔ Développement de l'enseignement artistique, culturel, et sportif dans le cadre d'une Ecole Intercommunale des Sports
- ➔ Organisation de manifestations sportives à l'échelle communautaire
- ➔ Pôles d'échanges multimodaux : pilotage des comités de pôle gares et pôles d'échanges multimodaux, gestion et aménagement des gares routières existantes ou à créer
- ➔ Les opérations de mise en accessibilité des arrêts de bus conformément au schéma directeur de mise en accessibilité
- ➔ Gestion du Relais Assistantes Maternelles communautaire itinérant
- ➔ Financement (après étude d'opportunité) de berceaux au sein de structures privées d'accueil de jeunes enfants à l'échelle communautaire
- ➔ La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.

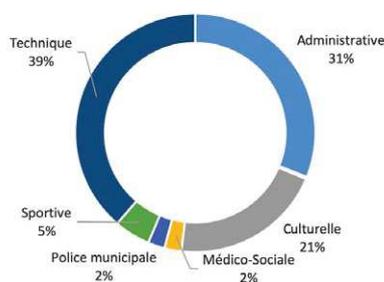
DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

Pour mener à bien ses projets, la CAPM emploie en 2021, 351 femmes et hommes. Elle répond ainsi aux compétences et attentes de ses territoires notamment : la collecte des déchets, d'actions en direction de la culture, de petite enfance, du développement économique, d'urbanisme, de gestion de l'eau, de l'assainissement et de sécurité.



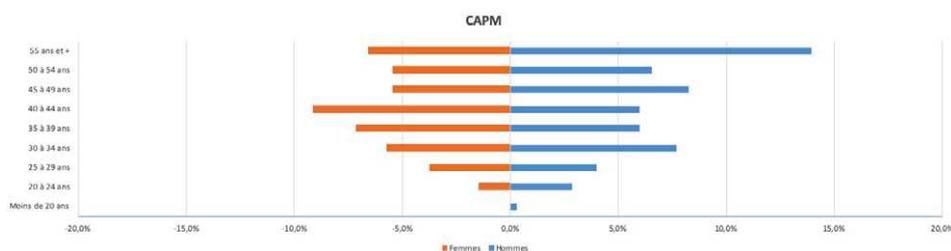
Une répartition par filière des effectifs montre des compétences principalement axées dans les domaines techniques, administratifs et culturels.

Répartition par filière



Au-delà des métiers « classiques » au sein de Collectivités, il peut être noté que la CAPM compte certains métiers plus spécifiques tels que, à la Direction de la Collecte des déchets, celui d'Ambassadeur de tri. Véritable communicant, l'Ambassadeur de tri est chargé d'accompagner la population dans la gestion de ses déchets afin de valoriser via les filières de recyclage et ainsi limiter notre impact sur l'environnement. La CAPM compte également parmi ses effectifs des enseignants artistiques ou encore des maîtres-nageurs qui, chacun dans leur domaine, initient, accompagnent et développent petits et grands dans la pratique de leurs disciplines.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux se caractérise par un personnel expérimenté impliquant d'avoir une politique RH soucieuse de la préservation de ses compétences.



Ainsi, la DRH a mis en place des procédures de suivis individualisés permettant d'anticiper et de répondre au mieux aux situations d'agents pouvant rencontrer des difficultés dans leur travail (aménagement des conditions de travail, équipement spécifique, reclassement...).

Impliquée dans les questions autour du handicap de ses agents, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a signé depuis plusieurs années une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

En 2021 plusieurs actions ont ainsi pu être financées telles que 3 études de postes et une étude ergonomique pour des aménagements matériels.

2021 :

Si la crise sanitaire s'est poursuivie sur l'année 2021 et malgré les multiples vagues de contamination, les équipements et services de la collectivité ont su modifier leurs organisations afin d'assurer la continuité de leurs activités.

L'ensemble des Directions de la CAPM ont été confrontées à ces changements de pratiques, à commencer par la multiplication des téléconférences y compris pendant les séances nécessaires à la vie démocratiques.

Pour les services où cela était possible, la collectivité a su mettre en place le travail à distance. Nombre d'agents de la CAPM ont

dû modifier leur mode de fonctionnement en s'appropriant une méthodologie de travail nouvelle, passant par une dématérialisation des procédures d'échanges d'information. Ce travail à distance a permis aux équipes de maintenir leur activité tout en limitant le nombre d'agents sur un même site.

Enfin, pour répondre à cette crise sanitaire, la collectivité a maintenu deux nouvelles structures : un centre de dépistage et un centre de vaccination. Une fois encore l'organisation de la CAPM a dû s'adapter et des agents y ont été redéployés afin d'assurer le suivi logistique.

Depuis 2020 a été amorcé un travail de valorisation de la « marque Employeur » que constitue la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux afin de développer l'attractivité de son territoire dans une perspective de recrutements de ses futurs collaborateurs, d'attirer des talents en recherche de mobilité. Cette attractivité passe par la mise en place d'outils de communication innovants sur un espace dédié afin d'attirer de nouvelles compétences.





LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX 2020 - 2026

Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

LES VICE-PRÉSIDENTS



Régis SARAZIN

Vice-Président délégué
au Développement Durable,
Circulation Douce, la Sécurité
et Prévention de la Délinquance
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Bernard LOCICIRO

Vice-Président délégué à la
Culture, Enseignement Culturel
et Patrimoine, Enseignement
Secondaire et Supérieur
MEAUX



Daniel BERTHELIN

Vice-Président délégué au
Personnel, Petite Enfance
et Gens du Voyage
POINCY
Jean-Jacques POIREL
(SUPLÉANT)



Chantal KACI

Vice-Présidente déléguée au
Tourisme, Communication,
Vie Associative et Évènementielle
QUINCY-VOISINS



Stéphane DEVAUCHELLE

Vice-Président délégué au
Relations avec les Zones
Aéroportuaires de Paris CDG,
Bourget et le Grand Roissy
SAINT-SOUPPLETS



Claude DECUYPERE

Vice-Président délégué
aux Finances, Commande
Publique, Numérique et
Intelligence Artificielle
MONTHYON



Jean-Michel MORER

Vice-Président délégué
à la Mobilité, Voirie et
Parc de Stationnement
TRILPORT



Saly DIOP

Vice-Présidente déléguée
à l'Emploi, l'Insertion et
Formation Professionnelle
MEAUX



Jean PIAT

Vice-Président délégué
à l'Urbanisme, Logement
et opération d'Intérêt
National
VIGNELY
Franck CALADO
(SUPLÉANT)



Didier ATTALI

Vice-Président délégué à
l'Eau et Assainissement
MEAUX



Michel BELIN

Vice-Président délégué
aux Sports et Installations
Sportives
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX
Céline ROLLAND
(SUPLÉANTE)



Dominique DELAHAYE

Vice-Président délégué
à la Collecte, Traitement
et Gestion des Déchets
CHAMBRY



Franck GOURDY

Vice-Président délégué
au Développement
Économique et
Attractivité du Territoire
MEAUX

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE
BARCY



Marc ROBIN
BOUTIGNY



Michel BACHMANN
CHAUCONIN
NEUFMONTIERS



Marie LEAL
CHAUCONIN
NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Joëlle BORDINAT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Luc AIREAULT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Yann RICHELET
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Alain BON
FORFRY



Déborah COURTOIS
FUBLAINES



Aline MARIE MELLARE
GERMIGNY-L'ÉVÊQUE



Laurent COURTIER
GESVRES-LE-CHAPITRE



Frédéric HERVIER
ISLES-LÈS-VILLENY



Pascal MACHU
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Laurence DEVAUCHELLE
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Corinne PONOT-ROGER
MEAUX



Jean-François PARIGI
MEAUX



Emmanuelle VIELPEAU
MEAUX



Allal MOURADOUDI
MEAUX



Amandine DE KESLING
MEAUX



Jean-Marie GUERRAUD
MEAUX



Jérôme TISSERAND
MEAUX



Fatma OZTURK
MEAUX



Artur-Jorge BRAS
MEAUX



Laetitia BLAY
MEAUX



Ludivine GONCALVES
MEAUX



Emilie BUFFE
MEAUX



Ouahid ABASSI
MEAUX



Thi My GOSSELIN
MEAUX



Bruno DELL'OSTE
MEAUX



Sandra LEFEVRE
MEAUX



Keveen MARIE-LUCE
MEAUX



Sarah LACROIX
MEAUX



Christian ALLARD
MEAUX



Marie-France MAHOUKOU
MEAUX



Said REZEG
MEAUX



Chantal GILEWSKI
MEAUX



Fernando RODRIGUES
MEAUX



Evelyne VAISSIERE
MEAUX



Aurore EBOUMBOU
MEAUX



André MOKHINE-FORTIER
MEAUX



Valentine ROUSSEAU
MEAUX



Gilles SAVERET
MEAUX



Marie-Thérèse BELLATON
MONTHYON



Hélène CHOPART
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Thomas MOINDRON
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Catherine AMADO
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Pascal GENTIL
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Marc ROUQUETTE
PENCHARD



Denis LEMAIRE
QUINCY-VOISINS



Isabelle ROUSSEAU
QUINCY-VOISINS



Maurice CAGNARD
QUINCY-VOISINS



David LOURDELET
SAINT-FIACRE
Sabrina VIANDIER
(SUPLÉANTE)



Christine DELAVAQUERIE
SAINT-SOUPPLETS



Romuad JALA
TRILBARDOU
Philippe FORESTIER
(SUPLÉANT)



Françoise VASSELON
TRILPORT



Gérard MORAUX
TRILPORT



Eric KRAEMER
TRILPORT



Jean-Pierre MENIL
VARREDES



Michèle DAOUST
VARREDES



Didier TASSIN
VILLEMAREUIL
Jean-Michel MATEU
(SUPLÉANT)



Emmanuel HUDE
VILLENY



Guylaine SILVA
VILLENY



Hervé DEROY
VILLENY

Accusé de réception en préfecture
077-203072130-20220817-202208101-DE
Date de publication : 20/08/2022
Date de mise à jour : 20/08/2022

Un an d'actions et de résultats au service du Pays de Meaux

UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR DE L'EST FRANCILIEN

L'emploi et le développement économique sont au cœur des priorités des élus. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et aux porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Il est un pôle économique majeur de l'Est Francilien.

Le PAPM, une locomotive pour l'emploi



La politique active du développement économique du territoire continue de porter ses fruits, notamment sur le Parc d'activité qui devient un pôle économique d'envergure pour l'Est francilien.

Malgré la crise sanitaire et un contexte économique tendu, la CAPM a poursuivi la commercialisation de nouvelles parcelles sur l'îlot 7 du PAPM, l'îlot 5 ayant été totalement commercialisé en 2019/2020.

Sur l'îlot 7, dédié à l'artisanat/PME/PMI, les projets des sociétés suivantes ont été retenus :

- **Edgar's Filing** (service de déménagement)
Transfert siège social, regroupement sites et développement d'une activité de self stockage / Une quarantaine de salariés / cession terrain de 4 362 m² pour un montant de 305 340 € HT.

- **Vital Froid** (transport de marchandises)
Transfert siège social et besoin d'extension / 25 emplois / cession d'un terrain de 6 057 m², pour un montant de 324 477 € HT.

- **Fraulis** (fabrication de pâtes alimentaires bio et en circuit court)
Création d'une unité de fabrication /

CHIFFRES CLÉS :

- ➔ 9 221 établissements actifs (CCI 2021) ;
- ➔ 17 parcs et zones d'activités ;
- ➔ 32 103 emplois salariés (Insee 2018) ;
- ➔ Création de 4 000 emplois à moyen et long terme sur le PAPM.

une trentaine d'emplois à 5 ans / cession terrain de 4 362 m², pour un montant de 283 530 € HT.

Ils rejoindront Koota, Vialis, Bois et Toits, Tan Transports, Nova Crete et Bardet Emballages.

Il ne reste plus qu'un lot de 2 500 m² à commercialiser sur l'îlot 7 du PAPM (désistement d'une entreprise fin 2021 sur ce lot / reste également un autre lot dont 70% du foncier n'est pas constructible).

Les travaux des sociétés Bois et Toits et Fraulis ont débuté en 2021 pour un démarrage d'activité dans leur nouveau bâtiment prévu durant l'année 2022 (l'entreprise Koota doit également débuter son activité sur le PAPM en 2022).

Les entreprises Kilic et Vialis ont quant à elles achevés leur travaux pour intégrer leurs locaux.

2021 a également été marqué par la poursuite de la réflexion sur l'aménagement du dernier îlot du PAPM, l'îlot 6, avec le début des négociations pour l'implantation d'un projet sur la moitié du foncier.

La pointe nord de l'îlot 1 et 2 du PAPM a été reversé pour la création d'un parc d'activités et de stockage pour TPE et PME (des cellules allant de 30 à 150 m² en location au mois ou à l'année).

La CAPM a aussi finalisé la commercialisation de la zone d'activité Jean-Pierre Plicque à Villenoy, avec la vente :

- d'un terrain de 500 m² pour l'extension d'une entreprise de la zone .
- de 2 parcelles de 500 m² pour l'installation d'une entreprise de conception de meubles.

La DAE œuvre également au quotidien en apportant son aide et ses conseils aux nouvelles entreprises du territoire, telles qu'Arméton et Vestack à Poincy ou encore Burban Palettes et Feel Inde en ZI de Meaux.

Le développement d'une filière de sous-traitance aéronautique et aéroportuaire

Dans le cadre de la démarche partenariale impulsée par la signature de la convention dédiée au Pôle de Formation G. Guynemer, la CAPM, la Région Île-de-France et l'Éducation Nationale ont engagé un temps de travail dédié à la réhabilitation du lycée Pierre de Coubertin et à la construction d'un nouveau bâtiment qui sera exclusivement dédié aux formations aéronautiques du Pôle Guynemer.

Ce bâtiment abritera notamment les aéronaves, outils pédagogiques indispensables, dont le tronçon d'un Airbus A320 que le lycée Pierre de Coubertin a réceptionné au mois de mars et qui sera rejoint au mois de septembre par un Epsilon TB30, don de l'Armée de l'Air. La première phase de ce projet a démarré à la sortie de l'été avec les premières études de sols. L'entrée en service de ce nouvel équipement est programmée pour la rentrée scolaire 2023.

Après l'ouverture de formations aéronautiques industrielles au lycée Pierre de Coubertin, le lycée Charles

Baudelaire a ouvert une première formation aux métiers des services aéroportuaire ; une Formation Complémentaire d'Initiative Locale « Services aéroportuaire » et une année de spécialisation destinée aux diplômés titulaires d'un bac professionnel commerce, accueil ou sécurité.

L'offre de formation proposée par l'Education nationale sera complétée par celle du CFA de l'Aérien, l'AFMAé, partenaire du Pôle Guynemer. La volonté des élus du GIP, ainsi que des partenaires du pôle G. Guynemer, est d'engager une coopération entre les organismes de formation afin de proposer aux habitants un véritable maillage territorial.

Centre Commercial « Les Saisons de Meaux »

Durant l'année 2021, une restructuration de la galerie a été initiée, avec la concentration du commerce en rez de chaussée et le développement d'activités de service à l'étage.

Le développement du pôle médical, la création d'espaces de loisirs, création d'un espace de coworking, ainsi que l'installation de l'école de Kinésithérapeutes ISRP en sont des exemples.



Dispositif

Le Fonds Résilience :

Le fonds Résilience a été lancé en juin 2020 avec la Région IDF, la Banque des Territoires et les Collectivités pour soutenir les entreprises et les structures de l'ESS impactées par la crise sanitaire.

Ce fonds a été prolongé mi-février 2021 pour se clôturer mi-mars 2021.

A travers ce fonds 140 millions d'euros ont été versés à près de 7 000 entreprises.

L'agglomération du Pays de Meaux a participé à hauteur de 182 920 euros (109 750 € la première fois et 73 170 € pour le 2^e abondement). Au total sur le Pays de Meaux, 56 entreprises ont été financées.

Le soutien au développement :

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a aussi œuvré auprès des services de la Région Île-de-France pour soutenir des dossiers d'aide au développement d'entreprises du territoire (gamme up, prêt rebond, chèque vert, chèque numérique, fonds terrasse, AAP Tiers-Lieux...).

Reprise de l'animation "Réseau entreprises" :

Sur la fin de l'année 2021, des événements à destination des entreprises ont à nouveau été organisés (inaugurations, nuit des entrepreneurs de Réseau Entreprise Seine et Marne...).

La CAPM et l'association des chefs d'entreprises Cezam ont organisé début octobre une soirée à destination des entreprises du Pays de Meaux au Musée de la Grande Guerre où Nicolas Bouzou est intervenu pendant 1h30. Une soixante d'entreprises ont participé à l'évènement, avec un temps d'échange animé.

FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS !

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.



Le PLIE

Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PLIE vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes 26/30 ans avec ou sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes ayant une reconnaissance travailleurs handicapés.

L'objectif du PLIE, inscrit dans le Protocole d'accord, est d'accueillir 860 personnes en grande difficulté et de permettre aux participants d'accéder à l'emploi durable (contrat de travail de plus de six mois, formation qualifiante ou création de son propre emploi).

- ➔ 2007 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dont 218 en 2021 ;
- ➔ 399 personnes ont quitté le dispositif en « sortie positive » dont 34 en 2021 soit 53% (CDI / CDD

+ de 6 mois, formation qualifiante, longue mission d'intérim, contrat en alternance).

L'insertion par l'activité économique : Le PLIE dispose de places sur les différents chantiers d'insertion portés par des associations du territoire. L'Association ARILE Chantiers d'insertion permet aux jeunes de travailler dans une structure spécialisée dans la collecte, le tri et la vente de meubles anciens, livres et vêtements. **Pour l'année 2021, 149 personnes ont participé aux actions.**

La clause d'insertion : c'est l'obligation pour les entreprises répondant à un appel d'offres public, de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle très éloignées de l'emploi.

- ➔ 186 000 heures d'insertion sont prévues dans le cadre d'opérations en cours et à venir. A savoir : la construction du nouveau barrage, le centre hospitalier de Meaux, la démolition des 7 tours et la reconstruction de

nouveaux logements, infrastructures villes de Meaux et Pays de Meaux

- ➔ **8000 heures d'insertion** ont été réalisées, **20 personnes** embauchées sur des postes d'agent d'entretien et manœuvre (CDD/mise à disposition/mission en intérim)

- ➔ **9221 établissements actifs** (CCI 2021)

- ➔ **2277 (+1,3%) jeunes de la CAPM** accompagnés

- ➔ par la Mission Locale dont **1004 (+2,6%) nouvelles inscriptions, 1153 (+20%) entrées en emploi / alternance/formation**

Pour l'année 2021 : **4 000 heures réalisées (6 opérations sont en cours de réalisation), 4 bénéficiaires du PLIE recrutés.**

La Direction de l'Action Économique et le PLIE du Pays de Meaux ont travaillé en partenariat avec l'entreprise LIDL

CHIFFRES CLÉS :

➔ A l'issue du 4^{ème} trimestre 2021 Meaux présente un dynamisme plus important que le 77 avec une baisse de -11,9% de la demande d'emploi (contre -9.9% pour le 77). Pour la première fois, la Ville compte moins de demandeurs d'Emploi qu'avant crise (3940 demandeurs à T4 2021 VS 3989 à T4 2019) quand le Département compte toujours 4% de demandeurs d'emploi de plus qu'avant crise (69042 à T4 2021 VS 66358 à T4 2019). Il est à noter que la part des jeunes régresse également plus rapidement à Meaux que dans le 77 (-2pts VS -1.8pts).

- ➔ 9 221 établissements actifs (CCI 2021) ;

➔ 2 277 (+1,3%) jeunes de la CAPM accompagnés par la Mission Locale dont 1004 (+2,6%) nouvelles inscriptions, 1153 (+20%) entrées en emploi/alternance/formation ;

- ➔ 2007 personnes ont bénéficié d'un accompagnement PP2C depuis le début du protocole (dont 218 en 2021) ;

- ➔ Plus de 420 recrutements par le biais des clauses sociales d'insertion depuis 2012.

(100 postes de préparateur de commandes) et ALDI (15 postes d'employé libre-service et hôte de caisse) **sur les prochains recrutements au vu de leurs futures implantations logistiques et commerciales sur le territoire.**

Action de formation CACES 1/3/5 : (permis permettant la conduite d'engins au sein d'un entrepôt logistique). Pour l'année 2021, une session de formation en lien avec le centre de formation Promotrans de Meaux s'est déroulée du 20 décembre au 31 décembre 2021.

Les 6 participants inscrits du PLIE ont obtenu leur formation, particulièrement demandée par les industriels locaux.

Les actions générales pour l'emploi

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, de l'accompagnement général, 653 personnes reçues en entretien individuel (+5.3%), 445 entrées en situation (+12%) à l'accompagnement de TPE/PME, 107 entreprises bénéficiaires (+4.9%) dont 71 nouvelles (+11.3%) en passant par les offres mises en ligne 457 offres diffusées (+7%) pour plus de 700 postes de bas niveau de qualification (dont 100 en alternance).

Le contexte sanitaire n'aura pas permis d'organiser en 2021 les traditionnels forums néanmoins les dynamiques de construction de ceux-ci ont été conservées afin de pouvoir proposer en 2022 le retour des événements marquants de notre année que sont par exemple les forums Sécurité Défense, Jobs d'été, un emploi pour vous ou le nouveau forum des métiers et des formations de l'aérien.

Des actions plus spécifiques financées par la CAPM

Le « Défi 40 jeunes » : Plus de 700 jeunes de la Mission Locale ont bénéficié du

dispositif « Défi 40 jeunes » (50 jeunes par an en moyenne). On compte entre 70 et 75 % de sorties positives.

Le « Défi 50 seniors » : Son objectif est de mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes. Dans le contexte difficile de 2021, on compte 14 sorties positives pour 38 bénéficiaires.

La mobilité internationale : Lors des trêves sanitaires, grâce au dispositif meldois Play'Mobil et à notre présence au consortium Envol PRO porté par CDG Alliance et financé par Erasmus +, 3 jeunes de la Mission locale sont partis à l'étranger (Royaume-Uni, Irlande) en stage après avoir bénéficié d'une préparation de 60 heures intégrant une formation intensive en anglais. 66 % d'entre eux sont entrés en emploi à leur retour.

L'InserTour : Lancé en janvier 2019 avec l'appui de la Politique de la Ville de Meaux, il vise à lutter contre le décalage existant entre l'offre et la demande. Chaque mois, est organisée pour un groupe de 16 bénéficiaires la visite de 3 entreprises (dont une d'insertion) recrutant dans des secteurs en tension avec comme objectif la levée de préjugés sur certains métiers accessibles aux demandeurs.

Créer pour Entreprendre : La Maison de l'Emploi a lancé en juin 2018 un dispositif de détection et d'accompagnement à la création d'entreprises. En partie financé par la CAPM, il est le fruit d'une co-construction avec nos partenaires CCI, CMA, AFILÉ 77, CARED.

Cette action se décline sur deux axes :

- **Axe 1** : Émergence de projets au sein des quartiers prioritaires de la ville.
- **Axe 2** : Accompagnement des jeunes entreprises pendant les trois premières années de création.

Des permanences individuelles ont lieu tous les 1^{ers} jeudis du mois à la CARED et les autres jeudis à la Maison de l'Emploi.

115 personnes en ont bénéficié en 2021 dont 80 issues des QPV pour 9 immatriculations

Développer l'Alternance : un enjeu pour l'avenir

La coordination de l'Alternance : Depuis 2016, le territoire porte une coordination de l'Alternance. Ses objectifs sont de créer des synergies inter partenariales avec l'ensemble des acteurs de l'alternance. Elle regroupe l'Inspection académique, 15 collèges, 6 lycées, 7 CFA/UFA, la MLDS, CEZAM, le CIO, l'ÉPIDE, la DIRECCTE 77 ou encore la Place des Métiers 77.

Ce travail commun se traduit par l'ancrage d'outils efficaces pour accompagner notre territoire tels que :

- La mise en place d'ateliers savoir-être à destination des élèves, la création d'une cartographie interactive de l'offre de formation en alternance, l'élaboration de vidéos pour valoriser la voie de l'alternance ou encore la mise en ligne d'une boîte à outils à destination des entreprises et des candidats à l'alternance.
- En l'absence de possibilité d'organiser le traditionnel Forum de l'Alternance au Colisée, une version virtuelle 100% à distance de celui-ci a été proposée sur la plateforme Discord, 30 exposants se sont mobilisés : des entreprises, des centres de formation, des organismes de formation et de conseils. Quatre conférences étaient proposées. Malgré ce format inédit, 110 visiteurs sont venus profiter des différents espaces virtuels aménagés.



LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quelles actions ont été conduites en 2021 et quelles sont les perspectives que nous devons impulser dès aujourd'hui, pour demain ? Le développement durable au sein de notre territoire, autour de 5 grands axes.

- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- Préservation de la biodiversité, sauvegarde des milieux et des ressources ;
- Épanouissement de tous les êtres humains ;
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En préambule, la CAPM a signé le 8 novembre 2021 son **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** avec le Préfet de Seine-et-Marne. L'objectif de l'Etat est d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires.

La CAPM et les 26 communes ont inscrit :

- 33 projets répondant à l'enjeu de structuration du maillage territorial, pour un montant de 49 millions d'euros ;
- 3 projets répondant à l'enjeu de renforcement de la compétitivité et l'attractivité pour un montant de 7 millions d'euros ;
- 18 projets répondant à l'enjeu de préservation et d'accroissement de la qualité de vie des habitants pour un montant de 7 millions d'euros ;
- 8 projets répondant à l'enjeu de création du lien social.

Impacts et bilans des actions, politiques publiques et programmes au regard de la lutte contre le changement climatique



À l'échelle du territoire, nous devons agir pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixée comme objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Maîtrise de la demande d'énergie et recours aux énergies renouvelables devront orienter les choix de développement territorial.

Élaborer une stratégie énergétique du territoire

Fin 2021, la CAPM a sélectionné un bureau d'études pour l'accompagner dans l'élaboration de son **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**.

Le PCAET, comme le précédent plan, le PCET, est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air (Rajout du « A » dans le sigle).

L'engagement dans une politique climat-air-énergie représente, pour un territoire, **une vraie opportunité** et ce, au-delà des **obligations réglementaires**. La transition énergétique ne se limite pas à une question environnementale. Il sera question d'optimisation budgétaire, d'attractivité économique et bien sûr de qualité de vie.

La CAPM est marquée par des dynamiques urbaines et rurales et doit faire face à divers enjeux. La volonté de la Communauté s'inscrit dans la poursuite de son développement économique. Parallèlement, elle souhaite répondre à la fois aux exigences de construction de logements tout en préservant la qualité de vie de ses habitants, voir en l'améliorant. La qualité de l'air est un enjeu de santé publique pour ce territoire situé en zone sensible par le Plan de Protection de l'Atmosphère. Les émissions des gaz à effet de serre sont principalement liées au bâti (résidentiel et tertiaire) et au trafic aérien et routier. La communauté est

traversée par des axes routiers à fort trafic, générateur de particules et d'oxydes d'azote nocifs pour la santé et la végétation.

Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire

L'extension et la modernisation du réseau de chaleur :

Le développement de la géothermie :

En 2021, 282 nouveaux équivalents-logements supplémentaires ont été raccordés afin d'être chauffés par la géothermie ; 4 nouvelles sous-stations ont été mises en service.

A l'heure actuelle 17 731 équivalents-logements sont raccordés sur les trois réseaux de chaleur de Meaux, dont des bâtiments publics, l'Hôpital de Meaux et ses annexes.

Pour 2022, il est programmé de raccorder environ 50 équivalents logements supplémentaires.

Depuis 2020, des travaux de renouvellement et de modernisation des installations ont été réalisés, comprenant la rénovation et la modernisation de 1 520 mètres linéaires de réseau, le rechemisage de quatre puits de géothermie et l'implantation d'une pompe à chaleur (PAC).

La Pompe à Chaleur (PAC) est en service depuis début 2021. Il s'agit d'une nouvelle technologie sur le site géothermique de Beauval. Des calories de l'eau géothermale sont récupérées avant sa réinjection dans la nappe du Dogger située entre 1500 et 2000m de profondeur, offrant une eau de 57 à 85°C. Cette récupération d'énergie réduit la température de réinjection de l'eau, valorisant ainsi davantage la puissance de la géothermie. Cette énergie récupérée permet d'augmenter la température de l'eau provenant de la géothermie et évite donc de faire appel à une chaudière au gaz pour obtenir la température néces-

saire aux besoins du réseau et donc des abonnés.

Ainsi on augmente la part d'énergie géothermique du réseau de chaleur (10 000 MWh supplémentaire) tout en diminuant la part provenant des énergies fossiles, en l'occurrence du gaz. La puissance de la pompe à chaleur est de 3,6 MW. Celle-ci permet d'effacer une consommation de gaz d'environ 15 000 MWh, soit une réduction des émissions de CO2 de 2 476 tonnes par an.

Grâce à l'implantation de la PAC, en 2021, **la chaleur distribuée aux usagers est issue à plus de 60% d'énergie renouvelable.**

Les avantages de la géothermie sont multiples, aussi bien pour l'environnement que pour les usagers. Il s'agit d'une ressource renouvelable, neutre en matière d'émission de gaz à effet de serre. Elle permet de produire de la chaleur à partir d'éléments naturels tels que la terre ou l'eau. L'eau utilisée étant toujours réinjectée dans la nappe d'origine afin de créer un cercle vertueux et inépuisable d'énergie. C'est également une ressource locale, située sous nos pieds qui permet de supprimer les coûts annexes liés au transport d'énergie.

Cette installation permet d'éviter les émissions de plus de 18 000 tonnes de CO2 chaque année, soit l'équivalent de l'émission de plus de 10 700 voitures. Aussi, les usagers bénéficient d'un prix attractif, avec une TVA au taux réduit de 5,5% et d'une production stable comparativement aux énergies fossiles.

Fin 2021, le Syndicat Mixte pour la Géothermie à Meaux (SMGM) a lancé une **étude pour identifier les potentialités d'extension du réseau de chaleur.**

Le développement du solaire Photovoltaïque :

La CAPM a souhaité développer l'énergie solaire. La Ville de Meaux accueille le **plus grand parc solaire d'Ile-de-France**, depuis le 5 septembre 2019. Il s'agit d'un projet très emblématique pour notre territoire qui a vocation à constituer une vitrine régionale des énergies renouvelables en Ile de France. En 2021, ce parc solaire a d'ailleurs été présenté à l'Exposition Universelle de Dubaï.

Concernant la production d'énergie en 2021, le parc de Meaux a produit **18 273 399 kWh** (chiffre Enedis).



Un parcours pédagogique et des modalités de visites du parc solaire ont été mises en place en 2021, permettant de sensibiliser au développement des énergies renouvelables. Le lancement de la « visite-test » avec la classe de Premières du lycée Pierre de Coubertin a été faite le 18 novembre 2021 en présence d'un ambassadeur ENGIE « J'apprends l'énergie ». Ceci n'a pu être fait en 2020 à cause de la crise sanitaire. De nouvelles visites sont programmées en avril 2022 avec des collégiens et des lycéens.

Deux projets de parc solaire sont à l'étude : l'un sur le site du CET de Crégy-les-Meaux, l'autre sur le site du Ministère des Armées à Barcy/Chambry.

La CAPM souhaite mettre en place des ombrières photovoltaïques sur certains parkings. Une ombrière est une structure conçue pour fournir de l'ombre tout en produisant de l'énergie solaire. Ce type de structure, outre le fait qu'elle protège les véhicules soumis aux intempéries, permet éventuellement de recharger les voitures et deux-roues électriques en stationnement. Ce dispositif nécessite cependant l'installation de bornes de recharge qui exploiteront l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques.

Pour porter un projet de développement d'ombrières sur le territoire, il a été décidé de créer une société de projet dédiée.

Le Conseil Communautaire du 24 septembre 2021 a voté l'approbation de la modification des statuts de la SEM Pays de Meaux Habitat et la création d'une société de projet dédiée au territoire du Pays de Meaux, dénommée **Pays de Meaux Solaire**.

La CAPM et les acteurs privés du territoire sont invités à participer à ce projet local en matière de développement d'énergie renouvelable, en équipant leur parking et toitures de centrales solaires. Une fois l'ensemble des autorisations obtenues, les travaux pourront com-

mencer dès 2022 sur quelques parkings de la Ville de Meaux (Cité du numérique, Champs de Foire, Tauziet/Vilar) et de Pays de Meaux Habitat (PMH).

Les études sont en cours sur des fonciers à Villenoy, Quincy-Voisins et Nanteuil-les-Meaux.

Le développement du biométhane sur le territoire :

La méthanisation est un processus biologique de dégradation de la matière organique qui permet un retour au sol de la matière sous forme de digestat ou de compost. Elle permet également de produire une énergie renouvelable sous forme de biogaz et de contribuer ainsi directement aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). Elle peut s'appliquer à la fraction fermentescible des déchets ménagers mais aussi aux autres déchets du territoire tels les résidus agricoles, les effluents d'élevage, les biodéchets de la restauration, les déchets d'industries agroalimentaires ou les boues de station d'épuration.

La Seine-et-Marne est pionnière dans le développement de la filière méthanisation dans le pays. La CAPM accueille actuellement trois unités de méthanisation en fonctionnement dans l'agglomération et un poste de rebours à Mareuil-les-Meaux. Celui-ci compressera automatiquement le biométhane excédentaire et le refoulera vers des zones de plus forte consommation ou vers un centre de stockage souterrain. Deux unités de méthanisation sont en projet.

Les unités en fonctionnement sont :

- **Biogaz Meaux (2016)**, à Chauconin-Neufmontiers, proche de Trilbardou, qui produit environ 22 GWh/an de biométhane. Le méthaniseur accueille des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) mais aussi des biodéchets issus de l'industrie agro-alimentaire (environ 10% actuellement jusque 15% maximum). Des partena-

riats locaux ont été créés en 2021 avec le magasin Leclerc de Meaux et en 2022 avec le centre commercial des Saisons de Meaux.

- **MAHE BIO ENERGIE (2019)** à Boutigny qui valorise les déjections de vaches et des sous-produits de culture, et produit environ 12.5 GWh/an de biométhane. En 2021, les élus de la CAPM ont été invités à visiter l'installation.

- **Brie Bio Energie GAZ (2021)**, à Chauconin-Neufmontiers, qui produit environ 17GWh/an de biométhane.

Les projets **AMBITION VERTE à Saint-Souplets** et **B2D Biogaz à Barcy** seront opérationnels en 2022. Ces méthaniseurs utiliseront une base d'alimentation végétale majoritairement d'origine agricole pour assurer une bonne autonomie : CIVE, pulpes de betteraves (10 900 tonnes/an soit 30 t/j).

Le développement de la méthanisation agricole répond à différents enjeux :

- **Agricoles** : capter le plus de carbone possible toute l'année, maintenir le niveau de matière organique des sols, diversifier les exploitations agricoles et leur revenu, diminuer les intrants azotés d'origines fossiles.

- **Sociétaux / Environnementaux** : produire une énergie locale, pilotable et stockable dans une logique d'économie circulaire, réduire les émissions de gaz à effet de serre, participer à l'indépendance énergétique française.

- **Locaux / Territoriaux** : créer des emplois directs et indirects, créer du lien entre le monde rural et urbain, participer à l'économie circulaire et locale.

La CAPM et les communes restent vigilantes sur différents points : la proximité des habitations (+ 500 m), le transport routier des intrants, les éventuelles nuisances olfactives et la qualité du digestat épandu.

Un projet de microcentrale hydroélectrique :

Les travaux de reconstruction du barrage de Meaux, se sont poursuivis en 2021 sur la rive droite de la Marne. La fin de ce chantier est prévue début 2025. Une centrale hydroélectrique, installée par Total Energies, sera implantée dans la structure du barrage. Quatre turbines VLH (Very Low Head) seront mises en place en rive gauche côté Meaux. Totalement immergées, les turbines seront ichtyocompatibles, c'est-à-dire qu'elles permettront aux poissons, notamment aux anguilles, de les traverser sans risque. La présence de la centrale hydroélectrique permettra, en outre, par son débit de fuite, d'accroître l'attractivité de la passe-à-poissons du canal Cornillon située à proximité, les poissons migrateurs étant naturellement attirés par les courants.

La centrale permettra de produire une énergie maximale estimée à 10 350 000 kWh annuel, soit l'équivalent de la consommation de 2 070 foyers.

Aider les habitants dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

L'accompagnement technique :

l'Espace Info-Energie (EIE)

En 2021, l'**Espace Info-Energie (EIE) du Pays de Meaux (EIE)** n'a pas tenu de permanence physique en raison du contexte sanitaire. Les conseils aux particuliers ont cependant été dispensés par mel et téléphone.

L'accompagnement financier :

Depuis plusieurs années, la CAPM lutte contre la précarité énergétique. Afin d'atteindre les objectifs définis dans la convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) en 2018, une enveloppe financière annuelle de 340 000 € sur 5 ans, (réévaluée à 365 000 € pour les deux dernières années de la convention, suite à l'intégration de 4 nouvelles communes dans la CAPM) soit au total 1 750 000 € mobilisés par la CAPM en tant que fonds de travaux, pour subventionner les propriétaires dans leur projet de rénovation.

Il est programmé de réhabiliter 725 logements sur cette période (soit environ 145 logements annuellement) sur l'ensemble du territoire de la CAPM.

En 2021, 4 commissions se sont tenues.

124 dossiers ont été validés et financés, pour un montant de 362 507 €, pour une prévision de budget annuel de 365 000 €. Ceci démontre la bonne dynamique du dispositif.

Réduire la vulnérabilité du territoire aux impacts du changement climatique

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) est exposé aux risques naturels majeurs que constituent les inondations par débordement de la Marne ou de ses affluents, aux phénomènes de remontées de nappes qui les accompagnent, ainsi qu'aux inondations par ruissellement en milieu urbain ou rural.

En juin et juillet 2021, des événements pluvieux importants ont causé des dégâts sur Villenoy, Chambry, Chaucouin-Neufmontiers, Nanteuil-lès-Meaux et Meaux. Des interventions de premières urgences ont été mises en place en collaboration avec les communes concernées.

La CAPM est compétente en matière de **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** depuis le 1er janvier 2019, et s'est dotée d'un service dédié au sein de la Direction de l'Eau et l'Assainissement.

En mai 2019, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a lancé une démarche partenariale de **diagnostic de la vulnérabilité de son territoire aux inondations**, liées aux crues de la Marne, aux phénomènes de ruissellement et aux remontées de nappes.

La stratégie et le plan d'actions ont été adoptés le 24 septembre 2021.

Ces actions visent à améliorer la sécurité des personnes pour éviter les atteintes physiques et limiter les dégâts matériels pendant la crue.

Des comités techniques seront organisés dès 2022 afin de s'assurer de la bonne



mise en œuvre de ces actions pendant les six prochaines années.

En septembre 2021, la CAPM a délibéré sur l'**instauration de la taxe GEMAPI** à partir de janvier 2022, afin de financer les investissements et le fonctionnement du service.

En janvier 2022 est créé un nouveau syndicat : le **Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux** qui exerce la compétence GEMAPI en lieu et place de ses membres.

Le partenariat qui lie la CAPM et l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs depuis le premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en 2019 s'est renforcé avec l'intégration de la CAPM aux statuts de l'EPTB Seine Grands Lacs depuis mars 2021.

Pour mémoire, dans le cadre du PAPI 1, deux actions ont été financées :

- **Étude de restauration des champs d'expansion de crue et des zones humides du secteur de Saint-Faron** (1er trimestre 2021 pour 18 mois). L'étude s'est poursuivie en 2021 et s'achèvera en 2022.

- **Diagnostic de vulnérabilité de la nouvelle usine de production d'eau potable à Nanteuil-lès-Meaux afin de définir une stratégie de réduction des risques aux inondations** (1er trimestre 2021 pour 6 mois) L'étude s'est achevée en 2021. Elle sera prise en compte pour la construction de la nouvelle usine.

Par ailleurs, le diagnostic de vulnérabilité du territoire a permis d'identifier des bâtiments publics à enjeux sur le territoire tels que : la chaufferie de l'hôpital (géothermie), la crèche de l'Ourcq, le théâtre Luxembourg à Meaux, la STEP à Villenoy et la mairie d'Isles-les-Villenoy.

Le diagnostic de ces bâtiments publics a été réalisé en 2021.

Le Conseil Communautaire du 24 septembre 2021 a approuvé le PAPI 2 de la Seine et de la Marne franciliennes sur la période 2022-2027, qui sera soumis à la labellisation de la commission mixte inondation.

Parmi les actions inscrites par la CAPM se trouvent la **pose de repères de crue** pour toutes les communes riveraines de la Marne (22 repères dans un délai de 4 ans) et les **études et travaux de préservation, restauration, valorisation des champs d'expansion des crues** : espaces agricoles (Varreddes, Germigny-l'Évêque, Plaine du Pâtis, Boucle de St-Faron, Boucle d'Isles-les-Villenoy et Trilbardou).

Enfin, une **nouvelle classe d'eau** a été organisée d'octobre 2021 à février 2022 à destination des élus sur la thématique de l'eau. Animée par l'AVEN du Grand Voyeux, cette classe a accueilli de nombreux partenaires des services de l'État, du Département, de l'EPTB, de la Fédération de Pêche, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de l'Office français pour la Biodiversité... 14 élus ont participé.

Promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture individuelle et les modes de déplacement non polluants

Concernant le **développement des transports en commun**, la CAPM poursuit l'amélioration de la qualité de services aux usagers.

Depuis septembre 2021, le **Transport à la Demande (TAD)** s'étend sur de nouvelles zones : la zone R couvrant les communes d'Isles les Villenoy, Trilbardou et Vignely pour les trajets en direction ou en provenance de Meaux et la zone S couvrant les communes de Boutigny, Saint Fiacre et Villemareuil pour les trajets en direction ou en provenance de Meaux ou de Trilport.

Tous les nouveaux bus fonctionnent au **gaz naturel**.

Un nouveau **Centre Opérationnel Bus**

(**COB**) est en étude sur Poincy, en remplacement du dépôt du quartier Dunant à Meaux. Une station GNV privée est programmée sur le nouveau site.

Île-de-France Mobilités a attribué la nouvelle délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus en décembre 2021 à Transdev.

Les **travaux de modernisation et de mise en accessibilité de la gare de Meaux** ont été achevés en 2021. Ils représentent un investissement de 11 millions d'euros, répartis de la façon suivante : 50% SNCF Mobilité, 25% SNCF, 25% Région Île-de-France.

En 2021, l'Office de Tourisme et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux ont signé un partenariat avec la SNCF Transilien Ligne P afin de valoriser le tourisme accessible en train : **#CpasLoinEnTrain**.

La SNCF communique ainsi auprès des voyageurs sur l'offre touristique locale tandis que l'Office de Tourisme travaille pour rendre visible et accessible l'offre depuis les gares du territoire (parcours de randonnée, parcours cyclables, navette touristique...). Ce partenariat se poursuit en 2022.

Le développement des **itinéraires cyclables** est à l'étude. Un questionnaire pour identifier les aménagements existants, les projets et les souhaits d'aménagements cyclables a été transmis aux communes et est en cours d'analyse, l'objectif est d'élaborer notre schéma directeur d'aménagement cyclable pour les prochaines années. Les demandes portent essentiellement sur le développement du réseau cyclable inter-urbain de l'agglomération. Ces projets se situent le plus souvent le long des routes départementales telles que :

- La RD 603 : piste cyclable fortement dégradée entre Trilport et Meaux.

L'étude préalable sur la problématique d'assainissement de l'av. de la Victoire a

été finalisée en octobre 2021. Le Département de Seine et Marne réalise une étude de circulation au premier semestre 2022. La maîtrise d'ouvrage du projet, son programme et son financement restent à définir.

- La RD 360 entre Nanteuil-lès-Meaux et Meaux (avenue François de Tesson) : une étude de circulation est en cours de réalisation par le Département de Seine et Marne, ainsi que la réalisation de profils de voies.
- La chaussée de Paris (Meaux-Villenoy) vers les Saisons de Meaux et Chaucouin- Neufmontiers.
- La RD 330 entre Crégy-lès-Meaux et Meaux : liaison très utilisée pour accéder à la gare de Meaux et au lycée Moissan. Le Département de Seine et Marne est maître d'ouvrage sur la section hors agglomération ; l'étude de faisabilité est en cours.

Une étude de l'aménagement de la desserte du collège de la Dhuis à Nanteuil-lès-Meaux est également programmée pour 2022 par le Département Seine et Marne dans le cadre de son plan Vélo (2022-2023).

Une forte attente concerne également le développement du cyclotourisme : circuits Vélo Fromage, circuits des Batailles de la Marne...

En février 2022, la CAPM a finalisé l'aménagement de la liaison piétons / cycles pour accéder à la fromagerie Saint Faron depuis la piste cyclable Route de Varreddes qui lie le Musée de la Grande Guerre au centre-ville de Meaux. Sur le volet itinéraire de loisirs (aménagement de la Véloroute 52), un jalonnement touristique est prévu de la Seine-Saint-Denis jusqu'à Trilbardou pour 2022.

En septembre 2018 a été mis en place un parking vélo sécurisé à la gare (VELIGO). Ces 40 places sécurisées sont accessibles avec un pass navigo (coût de 40 000 € à

la charge d'IDFM). L'abri VELIGO est utilisé environ aux trois quarts.

La consigne vélo à la gare animée par Germinale (chantier d'insertion) est également un succès. On compte 485 abonnés à « Velmo » en février 2022.

Une réflexion est en cours pour mettre en place une consigne en gare de Trilport.

Dans le cadre du schéma directeur des stationnements vélos en Ile-de-France, la SNCF a été mandatée par Ile-de-France Mobilités pour déployer des stationnements à proximité dans un rayon de 500 mètres autour des gares en 2022 et 2023.

Enfin, une réflexion globale est en cours avec les partenaires économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie, Aéroport de Paris (ADP)...) et institutionnels (Département 77) sur le développement de stations multi énergies « vertes » sur le territoire, notamment stations proposant du BioGNV et/ou de l'hydrogène.

Impacts et bilans des actions : politiques publiques, programmes au regard de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations.

La CAPM agit sur les questions d'emploi et d'insertion des publics en situation de fragilité économique ou/et sociale au travers de la mise en place d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), mis en œuvre dès 2004 et dénommé « Programme Pour la 2ème Chance, Passeport pour l'Emploi ». L'objectif du PLIE 2014/2020) était d'accompagner 860 personnes. Ce dispositif est un succès et les objectifs ont été largement dépassés. Le protocole 2021/2027 est en cours de rédaction. Les PLIE sont reconnus comme des acteurs majeurs du nouveau programme européen et émergent au titre de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ». Toutes les personnes (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux (RSA), travailleurs handicapés)

domiciliées sur l'une des 26 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux peuvent bénéficier de ce dispositif. Un accompagnement personnalisé et individualisé pour chaque demandeur d'emploi est proposé. Des actions mises en place tel que le bilan d'orientation, la préparation aux entretiens d'embauche, l'apprentissage du permis de conduire, le chantier d'insertion permettent de travailler le projet professionnel. 2007 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dont 218 en 2021. 313 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives dont 35 en 2021 soit 62%.

La CAPM soutient l'insertion par l'économie et travaille avec différentes structures dont la CARED qui a accompagné 215 personnes en 2021 dans leur retour à l'emploi, l'ARILE en charge de la Ressourcerie, la collecte de papiers et le chantier de maraîchage biologique à Saint-Faron. La Régie du Pays de Meaux, prestataire pour l'activité du nettoyage de base de vie sur certains chantiers, dans le cadre d'insertion sociale, est aussi partenaire d'actions de développement durable comme la déchetterie mobile dans les quartiers ou l'animation de jardins en pied d'immeuble. Enfin, l'association GERMINALE est en charge de la gestion de prêt de vélos et de la consigne à la gare de Meaux.

Impacts et bilans des actions, politiques publiques et programmes au regard de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Dans le cadre d'un partenariat avec la SAFER Île-de-France (dispositif Archipel), trois sites en déshérence sur la CAPM à Isles les Villenoy, Trilport et Meaux ont pu être réhabilités via la mise en œuvre de mesures compensatoires.

Le projet de restauration du Bois du Chêne à Isles-lès-Villenoy, mis en œuvre en 2019 est un programme de restauration écologique de la faune et de la flore avec l'intégration d'espèces ciblées (Chardonnet élégant, lézard des murailles...) et de

semis de prairie, visant la requalification du site à la suite à d'importantes dégradations causées par une occupation illégale en 2017.

Des suivis écologiques ont été menés de nouveau en 2021, le milieu est en cours de mise en place, grâce notamment aux actions de gestion extensive. Une quinzaine d'espèces d'oiseaux telles que la Fauvette des jardins, la Linotte mélodieuse, le Pipit des arbres ou la Tourterelle des bois y ont été observés cette année. Le site présente également de l'intérêt pour les lépidoptères (papillons) (8 espèces observées), mais plus particulièrement pour les orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), pour lesquels onze espèces ont été observées : conocéphale gracieux, œdipode turquoise, grillon bordelaise, criquet verte-échine.

La gestion du site par fauches tardives et la poursuite des suivis écologiques sur les prochaines années permettront de confirmer l'évolution positive des milieux et d'envisager si nécessaires quelques adaptations.

A **Trilport**, un site de 7 ha en lisière de forêt domaniale, présentant des pelouses calcicoles à fort enjeu écologique a été préservé grâce à une maîtrise foncière de la SAFER et une rétrocession avec cahier des charges environnemental.

Les **pelouses calcicoles** ont été débroussaillées courant 2020 et ensuite gérées par fauche tardive différenciée, permettant l'expression d'un panel plus diversifié d'habitats naturels. De nombreuses espèces ont été observées lors des suivis écologiques de 2021, notamment le pouillot fitis (enjeu patrimonial fort), la mésange à longue queue ou le pipit des arbres pour l'avifaune et le flambé, l'azuré bleu-céleste, la mante religieuse, le grillon d'Italie pour les insectes.

Concernant la flore, le Brachypode dressé, l'Ophrys abeille, l'Orchis bouc, Knautie des champs, Bugrane épineuse, Orchis pourpre ont été observées et sont typiques des pelouses calcicoles,

habitat d'intérêt communautaire Natura 2000.

A Meaux, suite à leur désaffectation, les anciennes sablières des bords de Marne, situées entre le parc du Pâtis et le récent champ solaire de Meaux, ont été laissées à leur évolution naturelle et sont recolonisées spontanément par la végétation. S'y développent donc des fourrés et boisements peu variés, avec d'importantes stations d'espèces exotiques envahissantes (telles que les robiniers faux-acacia).

Cet espace se situe aux franges de la zone Natura 2000 des Boucles de la Marne pour lesquelles un programme Européen de protection de la nature est établi. En renfort de ce programme et dans le cadre d'une compensation écologique liée au projet de requalification du parc du Sempin à Chelles, la Safer de l'Île-de-France, restaure cet espace des anciennes sablières et l'entretient pendant trente années.

Des actions de débroussaillage et d'éradication des robiniers ont été entreprises en 2019 et 2020, puis le site a été entretenu par fauche tardive.

Les nouvelles pratiques mises en place depuis 2 ans commencent à porter leurs fruits : les actions menées pour la structuration de la lisière offrent autant d'habitats supplémentaires favorables au Bouvreuil pivoine ; la diversité floristique du site est en augmentation, le Conocéphale gracieux a été observé et enfin plusieurs espèces d'oiseaux ciblées par la compensation ont été observées en période de reproduction au sein de l'aire d'étude grâce à l'amélioration des conditions d'alimentation sur site.

Des points d'attention doivent encore être surveillés, concernant la gestion des robiniers et la hauteur encore assez importante de certaines strates arbustives. Les suivis seront poursuivis dans les prochaines années.



LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Malgré la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture du musée jusqu'au 19 mai, le musée de la Grande Guerre a accueilli 50 000 visiteurs en 2021.

CHIFFRES CLÉS :

- 1 000 000 visiteurs depuis son ouverture ;
- 50 000 visiteurs en 2021 ;
- La programmation culturelle a attiré à elle seule 14 000 personnes en 2021.

En 2021, le musée de la Grande Guerre, qui a ouvert ses portes à partir du 19 mai en raison du contexte sanitaire, a accueilli 50 000 visiteurs, soit une augmentation de 20% par rapport à 2020. Le public s'est montré au rendez-vous, notamment lors d'événements marquants comme le week-end de reconstitution historique, qui a eu lieu début septembre, ainsi qu'à l'occasion des 10 ans du musée, le 11 novembre 2021.



Le public individuel a représenté 76% de la fréquentation, notamment pendant les vacances d'été (8500 visiteurs en juillet-août) et à l'occasion des grands événements, tels que :

- Les 4 & 5 septembre, pour le week-end de reconstitution historique : 5 800 visiteurs.
- Les 18 & 19 septembre, pour les journées européennes du Patrimoine : 1 000 visiteurs.
- Le 11 novembre, pour les 10 ans du musée : 7 000 visiteurs.

L'ensemble de la programmation culturelle a attiré près de 14 000 visiteurs à partir du 19 mai et jusqu'à la fin de l'année. Les visiteurs du musée viennent en majorité de Seine-et-Marne (60%), mais une part importante de Franciliens le fréquente également (20%). 17% des visiteurs viennent du reste de la France, et même si le public étranger est peu nombreux du fait de la situation sanitaire, les clientèles proches, notamment

les Néerlandais (12% de la clientèle étrangère), commencent à revenir.

En 2021, le musée de la Grande Guerre a présenté **une exposition consacrée à l'artiste-combattant Georges Bruyer** dans la salle d'exposition temporaire. Initialement prévue pour une durée de 5 mois entre mars et août, elle a ouvert à partir du 19 mai et a été prolongée jusqu'au 3 janvier 2022. Elle a attiré 13 000 visiteurs tout au long de l'année. Malgré le contexte sanitaire, près de 10 000 élèves (soit 21% de la fréquentation totale en 2021) sont venus en groupes scolaires en mai et en juin, puis à partir de septembre.

Les médiateurs culturels du musée sont également allés à la rencontre du public scolaire pendant la période de fermeture du musée : ainsi, ils se sont déplacés dans des établissements scolaires à 31 reprises pour animer des « mallettes en classe », des ateliers pédagogiques autour de différentes thématiques liées à la Grande Guerre. Le musée propose

aussi des visites à distance, qui permettent aux classes ne pouvant pas se déplacer à Meaux de profiter d'une visite guidée avec un médiateur culturel, en direct des salles du musée : 57 classes ont bénéficié de ce dispositif, dont une école de la Silicon Valley !

Sur les réseaux sociaux :

14 296 abonnés sur Facebook, soit + 6,9 % par rapport à 2020

3 950 followers sur Twitter, soit + 11,6% par rapport à 2020

2 733 abonnés sur Instagram, soit +29,5% par rapport à 2020

1 819 abonnés sur LinkedIn, soit + 41,8% par rapport à 2020

19 mai 2021 : lancement de la chaîne TikTok. 36 000 abonnés en 8 mois

UN NOUVEAU SITE INTERNET ET UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR FÊTER SES 10 ANS

Pour correspondre aux attentes du public et mieux s'adapter à ses usages, notamment nomades puisque de plus en plus d'internautes se connectent dorénavant à internet à partir de téléphones portables ou de tablettes, le musée de la Grande Guerre a lancé son nouveau site internet en novembre 2021, à l'occasion de son dixième anniversaire.

Le site fait ainsi la part belle aux collections du musée et propose une navigation fluide, ergonomique et immersive.

La refonte de l'identité visuelle du musée de la Grande Guerre. Le lancement du nouveau site internet s'inscrit dans un contexte plus global de refonte de l'identité visuelle du musée. Soutenue par un logo revisité, des couleurs plus actuelles et des éléments graphiques forts, comme la signature « MGG », cette nouvelle identité visuelle met les objets de la collection au centre de la communication du musée, pour rappeler le socle sur lequel il bâtit l'ensemble de son action.

UN MUSÉE DE FRANCE AU SERVICE DE SES COLLECTIONS

Poursuite de la politique d'acquisition

Au fil des années, la collection du musée ne cesse de s'agrandir grâce aux dons (photographies, courriers, documents, objets, environ une dizaine de dons par semaine) et aux différentes acquisitions. En 2021, ce sont plus de 106 donateurs qui ont donné plus de 4000 objets au musée. Le musée a également acheté plus de 50 objets (armes, cartes postales, uniformes, etc), dont plusieurs pièces rares d'uniformologie allemandes et autrichiennes.

Malgré la crise sanitaire et la longue période de fermeture, trois partenaires ont maintenu leurs expositions et les prêts d'objets qui étaient prévus en 2021 : le musée de Belleau, le mémorial de Verdun et le musée de Gravelotte, ont emprunté, à eux trois, plus de 30

objets. Le service de la conservation a également organisé le retour d'une quarantaine d'objets revenus de deux institutions différentes :

- l'Arc de Triomphe (Centre des monuments nationaux).
- le musée de l'artillerie de Draguignan.

Plusieurs campagnes de traitements conservatoires et de restauration sur les collections ont été menées en 2021 :

- la restauration de plaques photographiques stéréoscopiques montrant des gueules cassées.
- une campagne de constats d'état sur les collections de masques à gaz exposés afin de déterminer les traitements à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de présentations .
- la mise en place au cours de l'été 2021 d'un nouvel accrochage pour présenter en rotation 12 affiches américaines inédites des collection.
- le début de la campagne des restaurations des œuvres graphiques qui seront présentées dans l'exposition TRAN-CHEES (près de 50 dessins, estampes, cartes ou documents issus du fonds documentaires).

En 2021, le musée a ainsi fait réaliser par une équipe pluridisciplinaire de restauratrices le dépoussiérage et le bilan sanitaire des deux avions et trois camions exposés dans le parcours permanent. Dans le même temps, le service de la conservation a engagé une étude sur l'éclairage muséographique afin d'améliorer les conditions d'exposition des collections les plus sensibles à la lumière. Ces travaux dit de conservation préventive permettent d'éviter ou de ralentir les détériorations sur certains objets des collections.

La poursuite de l'inventaire et du récolement des collections

Obligations légales de tout musée de France, l'inventaire et le récolement de la collection du musée de la Grande Guerre se poursuivent avec 451 numéros d'inventaire récolés en 2021. Ce

qui correspond à 2567 items, et la saisie informatique de 636 fiches d'inventaire, correspondant à la poursuite de l'inventaire du fonds Bruyer et l'inventaire rétrospectif des acquisitions sur Flora (logiciel documentaire de gestion de collections).

Des campagnes photographiques et de numérisation des collections ont également été menées, ce qui a permis la photographie de près de 100 objets ou d'ensembles d'objets (habituellement exposés ou en conservés en réserves), la numérisation en interne de près de 1000 fichiers, et l'indexation de photographies de 4000 fichiers.

ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DU CONFORT D'ACCUEIL DES VISITEURS

La fermeture forcée du musée qui s'est poursuivie de janvier à mai 2021, en raison de la crise sanitaire, a permis d'entreprendre des travaux d'embellissement et d'amélioration des dispositifs d'accueil du public. Le service technique et sécurité du musée a ainsi réalisé ou participé à la réalisation de :

- réaménagement complet de l'espace cafétéria du musée.
- renouvellement des consignes du public pour un accès facilité et sécurisé.
- rénovation des murs de l'ensemble des espaces d'expositions et des bureaux.
- remise en état des dispositifs multimédias engagé : remise en route des animations sonores du parc ; amélioration de la qualité des sons du film d'introduction et de l'espace de l'école à la chambrée ; changement des vidéoprojecteurs de Marne 14, Marne 18, la victoire et l'auditorium ; changement des 14 écrans du couloir des femmes.
- sécurisation de l'espace dédié à la biodiversité et au parc à abeilles.

En parallèle, l'équipe technique et sécurité poursuit la mise en place des actions et outils nécessaires à l'obtention du label sécuri-site.

DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée contribue à l'amélioration d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun puisse accéder aux structures culturelles de proximité.



CHIFFRES CLÉS :

- ➔ 295 visites guidées assurées par le guide conférencier du Patrimoine
- ➔ 2 890 prêts ont été réalisés par le réseau de lecture publique
- ➔ 1 070 élèves et musiciens amateurs en enseignement musical

SERVICE PATRIMOINE - ART ET HISTOIRE DU PAYS DE MEAUX

Comparés aux chiffres de fréquentation de l'année 2020, très nettement impactés par l'épidémie de la Covid-19, les résultats de 2021 indiquent une relative progression des visites guidées du patrimoine du Pays de Meaux (malgré 4 mois de d'arrêt des activités de janvier à mai 2021 en raison des mesures de fermeture des équipements culturels). Les chiffres de 2021 préfigurent ainsi une remontée progressive de l'activité, malgré un niveau encore très inférieur aux années antérieures à l'épidémie, surtout s'agissant des groupes de visiteurs adultes.

295 visites guidées pour groupes ont été assurées par les guides conférenciers du service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux en 2021 (contre 177 en 2020 ; 901 en 2019). Ces visites guidées se répartissaient de la manière suivante : 63 visites guidées pour des groupes touristiques adultes (58 en 2020) et 231 visites guidées pour des groupes scolaires (119 en 2020). Le nombre de public accueilli dans le cadre de ces visites guidées pour groupes s'élève à : 1708 visiteurs adultes et environ 5800 scolaires.

66 % de ces visites guidées (soit 194 visites) ont concerné le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux et le circuit des Champs de Bataille de la Marne. Les autres visites guidées pour groupes (101 visites) ont concerné essentiellement le patrimoine ancien du centre historique de Meaux.

En 2021, le service Patrimoine - Art et Histoire a pu proposer 184 visites guidées ou animations créatives à des publics individuels ou en famille (27 visites guidées à heures fixes seulement avaient été programmées au cours de l'année 2020). La nette augmentation de ces offres pour individuels, à partir de mai 2021, s'inscrivait dans la volonté de favoriser le redémarrage de l'activité touristique et la reprise des sorties à caractère culturel et patrimonial.

Les principales manifestations nationales à commencer par « les Rendez-vous au jardin » (au mois de juin) et la Nuit des musées (décalée en 2021 au mois de juillet) ont pu être programmées.

Les Journées Européennes du Patrimoine (au mois de septembre) ont pu se dérouler dans des conditions assez proches de la normale et ont donné lieu à l'ouverture de lieux habituellement

fermés au public comme le domaine de Jean-Claude Brialy et la villa Grimpette à Monthyon, des châteaux privés du Martroy à Chauconin-Neufmontiers et de Montceaux-lès-Meaux. Deux circuits de visites en autocar ont été programmés à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine en 2021, l'un ayant pour thème les Champs de Bataille de la Marne et l'autre : les traces du Moyen Âge dans le Pays de Meaux.

Parmi les activités engagées en 2021, il convient enfin de citer, les actions de sensibilisation animées par le médiateur du service Patrimoine - Art et Histoire, dans le cadre de l'Académie junior du pays de Meaux, pendant les vacances de Toussaints, du 2 au 5 novembre 2021.



Académie Junior Culture et Loisirs

L'Académie Junior Culture et Loisirs a été lancée en 2021 afin de proposer aux enfants de la CAPM une offre de stages composée de pratiques artistiques et culturelles qu'ils n'auraient pas l'habitude d'aborder dans le cadre scolaire, ou du moins leur permettre de les appréhender d'une manière différente.

Sur la deuxième semaine des vacances scolaires de la Toussaint, trois stages ont été proposés et une trentaine d'enfants de 6 à 14 ans qui ont été accueillis dans plusieurs communes de l'agglomération : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Quincy-Voisins.

Pour l'année 2022, les lieux et les thématiques des activités seront renouvelés. L'offre s'articulera toujours autour de deux stages à destination des 6-8 ans et deux stages à destination des 9-11 ans.

Le Conservatoire de musique du Pays de Meaux

Le conservatoire de musique du Pays de Meaux est un établissement d'enseignement musical agréé par l'État qui a pour mission la formation et le développement de musiciens amateurs aussi bien que de futurs musiciens professionnels. Il compte plus de 370 élèves ainsi que 24 enseignants diplômés.

Après une année 2020 très impactée par la pandémie, le conservatoire a retrouvé une activité tout à fait normale tout en maintenant un strict respect des règles sanitaires de protection et de distanciation.

Seul le concert de Noël du 19 décembre 2021 a dû être annulé suite à la reprise épidémique du mois de décembre.

Les auditions internes, auditions de classes, ateliers découvertes et animations



scolaires ont pu reprendre et l'ensemble des concerts maintenus.

➔ 21 novembre 2021 : concert de la St Cécile dans les Salons d'Honneur de la mairie de Meaux

L'école de Musique de l'Harmonie

L'école de Musique de l'Harmonie est un service public ouvert à tous.

Elle compte 700 élèves et musiciens amateurs, également 500 enfants issus de projets « classe instrumentale » en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi que 33 enseignants diplômés d'État.

Plus de 40 disciplines y sont enseignées, dont 23 instrumentales.

La rentrée 2022 a repris à la normale, concernant les cours de formation musicale et d'instrument, à l'exception des grandes formations orchestrales qui devaient respecter une distanciation de 2 m entre musicien. Depuis le mois de mars tout est revenu à la normale.

Les concerts ont pu reprendre :

➔ 20 novembre : concert de St Cécile : Le big band à Crégy-lès-Meaux

devant une salle comble 300 personnes.

➔ 11 décembre : l'ensemble vocal à Caravelle.

➔ 12 février : projet des classes de saxophone avec le saxophoniste de Jazz « Nicolas Prost » en partenariat avec Ma maison Yamaha à l'Espace Caravelle.

➔ 9 avril : Le Département Musiques Actuelles à l'Espace Caravelle.

➔ 20 mai : le big band et ensemble vocal au Théâtre Luxembourg devant près de 500 personnes.

➔ 21 mai : concerts d'ensemble à cordes de clarinettes, du quatuor de clarinettes, et des Orchestres d'Harmonie Benjamin et Minime au Théâtre Luxembourg.

A venir : Les concerts de l'orchestre d'harmonie Sénior les 24 et 25 juin au Théâtre Luxembourg. Les partenariats avec l'Éducation Nationale et les 11 écoles de la ville ont également repris. De nombreux enfants ont pu découvrir le chant, les instruments enseignés au sein de l'école de musique, les pratiquer. Beaucoup d'entre eux se sont inscrits à l'école de musique pour continuer l'aventure !

Initier une politique sportive ambitieuse et dynamique

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants.



PERSPECTIVES ET CHIFFRES CLÉS :

- ➔ Étude de faisabilité pour la construction d'une piscine à Nanteuil-Les-Meaux : en cours d'étude
 - ➔ Diagnostic et perspectives de l'espace aquatique Tauziet : en cours d'étude
- ➔ Trail Soldat de la Marne : 1600 participants
 - ➔ SportissiMeaux : plus de 90 associations sportives et 10 000 visiteurs sur le week-end
 - ➔ 680 enfants accueillis à l'EIS
- ➔ 8 000 participants à SportissiMeaux
 - ➔ 50 séances pour apprendre à nager à chaque élève du territoire : 400 enfants ont participer à l'opération
 - ➔ 42 976 entrées à la piscine Frot et 53 660 à la piscine Tauziet
- ➔ Près de 10 000 participants chaque année sur les épreuves pédestres du pays de Meaux

Le succès de l'École Intercommunale des Sports (EIS)

Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement.

Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux.

En 2021, 640 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS avec une reprise complète des activités sportives et manifestations.



Les rendez-vous sportifs incontournables du Pays de Meaux

Pour la saison 2021-2022 nous avons pu remettre en route le monde sportif avec la reprise des compétitions et des manifestations avec la possibilité de rassemblements publics.

La 20^{ème} édition de SportissiMeaux 11-12 septembre 2021 a accueilli plus de 90 associations issues de la ville de Meaux et de l'ensembles des communes de la CAPM. L'évènement a pu se dérouler dans le respect du protocole sanitaire mais avec la reprise complète des démonstrations associatives.

Le Pays de Meaux au service des organisateurs

Chaque année, la Direction des Sports apporte son concours technique, logistique et humain à près de 90 événements sportifs. En complément, nous appuyons les fêtes communales par l'intermédiaire de prêts de matériel. Nous participons aussi à la mise en place technique et logistique d'organisation de courses sur le territoire.

Les autres épreuves du territoire du Pays de Meaux :

- ➔ La Meldoise à Meaux ;
- ➔ Les foulées de Villenoy ;
- ➔ La Germinoise à Germigny-l'Évêque ;
- ➔ La Déjantée à Mareuil lès Meaux ;
- ➔ Le trail de Trilport ;
- ➔ Les foulées Nanteuillaises à Nanteuil lès Meaux ;
- ➔ La Noctambule de Penchard.

Impulser une politique volontariste de l'Habitat

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations. Les élus se mobilisent pour améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne avec la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs. Ils rassemblent ainsi tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.

PERSPECTIVES ET CHIFFRES CLÉS :

- ➔ Lancement du nouveau Programme Local Intercommunal de l'Habitat au 2^e semestre 2020
- ➔ La rénovation urbaine de Beauval se poursuit
- ➔ Développement du Système d'Information Géographique
- ➔ Une enveloppe de 365 000 € par an pendant 5 ans votée par la CAPM pour subventionner les travaux de rénovation des propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH-CD 2018-2023.



Le cadre d'action en matière d'urbanisme et d'habitat est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH).

Par délibération du 3 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, suite au constat de caducité du 2^{ème} PLH, d'engager la procédure d'élaboration du 3^{ème} PLH de la CAPM.

Ce document de programmation est stratégique et inclut l'ensemble de la politique de l'habitat sur le nouveau conseil communautaire constitué de 26 communes.

La phase de diagnostic est achevée, il convient maintenant de définir les

grands enjeux et orientations qui seront pris en compte dans le cadre du programme d'actions de ce 3^{ème} PLH.

Il existe une dynamique immobilière soutenue sur la ville de Meaux, avec la livraison de plus de 500 logements neufs chaque année, depuis plus de 10 ans. La mobilisation des promoteurs et leur intérêt marqué pour le territoire de la CAPM est une garantie essentielle de la poursuite de cette dynamique.

Meaux est devenue progressivement une ville attractive au sein de la région Île-de-France, avec une gamme de produits et de prix incluant accession sociale et accession libre. La ville offre

ainsi une réponse élargie à l'ensemble des demandes de logements du territoire, du primo-accédant à l'investisseur.

La commission Urbanisme et Habitat, outil d'animation notamment dédié notamment au suivi du PLH, réunissant des élus, s'est réunie à 3 reprises en 2021.

Par ailleurs, cette commission doit dorénavant valider les subventions attribuées dans le cadre des aides communautaires OPAH-Volet Copropriétés dégradées, avant que celles-ci ne soient entérinées en conseil communautaire.



L'amélioration de l'habitat privé

Le suivi des dispositifs de rénovation de l'habitat privé

Devant le succès de 2 dispositifs l'**Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** et le **programme d'intérêt général (PIG) « énergie habitat »**, et dans la continuité du travail engagé par la collectivité concernant la rénovation du parc privé, la collectivité a décidé de mettre en œuvre une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH avec volet copropriétés dégradées) unique à l'échelle des 26 communes de la CAPM.

La convention a été signée le 7 septembre 2018 pour une durée de 5 ans. Un avenant a été approuvé lors du conseil communautaire du 5 octobre afin d'ajouter les 4 nouvelles communes qui ont intégrées la CAPM au 1^{er} janvier 2020 au dispositif d'OPAH, d'intégrer une nouvelle copropriété dégradée et donc de définir de nouveaux objectifs quantitatifs.

124 dossiers ont été financés lors des 4 commissions qui se sont tenues en 2021 et représentent un montant de subventions engagées de 362 507 €, pour une prévision de budget annuel de 365 000 €. Ce qui démontre la bonne dynamique du dispositif.

Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)

La CAPM a signé le protocole de préfiguration du NPNRU de Beauval en décembre 2015. La Convention NPNRU a été signée le 12 octobre 2018.

Cette convention acte, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la démolition des 7 dernières tours du Grand Ensemble de Beauval. Elle prévoit un montant total d'investissement de 242 millions d'euros, dont 46,3 millions de participations de l'ANRU.

Le relogement des habitants des tours Albret, Anjou et Alsace a commencé début 2016. Il s'est poursuivi en 2018, pour s'achever en 2019.

La démolition de la tour Albret a eu lieu le 29 septembre 2019. La démolition des tours Anjou et Alsace prévues initialement en 2020 s'est déroulée en mars 2021. Les tours Camargue et Chambord seront démolies en 2024 et Aquitaine et Argonne en 2027.

La convention NPNRU, avenantée en décembre 2020, prévoit également la programmation de 5 équipements, à la charge de la ville de Meaux

L'instruction du droit des sols

La CAPM assure par voie de convention de gestion de service (**19 communes sur 26**), l'instruction des autorisations du droit des sols. L'ensemble des conventions de gestion de service a été renouvelé à la fin de l'année 2020.

Bilan d'instruction du droit des sols 2021 :

- ➔ **Permis de construire :**
317 dont 88 à Meaux
- ➔ **Certificat d'Urbanisme :**
435 CUA et 60 CUB
- ➔ **Déclaration préalable + divisions :** 320 dossiers
- ➔ **Permis d'Aménager :**
17 dossiers de lotissement

Le nombre des demandes d'autorisations d'urbanisme est en augmentation. Cela se vérifie également sur le nombre de permis de construire instruit (317 en 2021 contre 251 en 2020).

Le développement du Système d'Information Géographique (SIG)

Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 26 communes de la CAPM. Il est mis à jour annuellement.

Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat et Opens-treetmap (OSM).

Il produit différentes cartes et bases de données pour les directions métiers.

Tourisme : Promouvoir l'offre du territoire et développer son attractivité

l'année 2021 a été marquée par le début du partenariat touristique entre le Pays de Meaux et le Pays de l'Ourcq et la création d'une nouvelle destination touristique « Meaux Marne Ourcq »

FRÉQUENTATION ET CHIFFRES CLÉS :

➔ Fréquentation touristique sur le territoire :

Une majorité d'excursionnistes

1 million d'arrivées de visiteurs en

Pays de Meaux et Pays de l'Ourcq :

- 75,7% de français

- 23,4% d'étrangers

85% restent moins de 8h sur le territoire.

➔ Les sites touristiques majeurs

Cathédrale de Meaux : 74 260 visiteurs

Musée de la Grande Guerre : 50 000 visiteurs

Musée Bossuet : 9 655 visiteurs

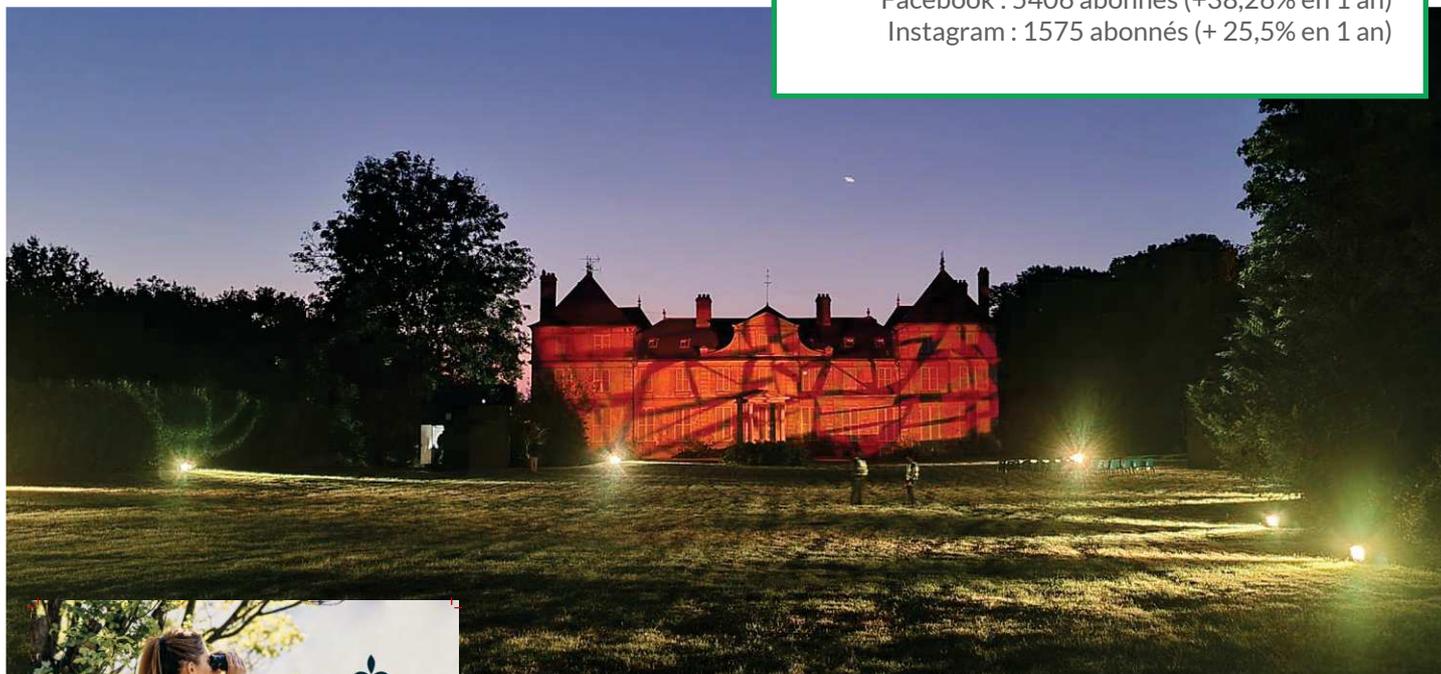
➔ La fréquentation digitale

Site internet : 117 427 sessions

(+ 35,48 % par rapport à 2020)

Facebook : 5406 abonnés (+38,26% en 1 an)

Instagram : 1575 abonnés (+ 25,5% en 1 an)



DESTINATION RANDONNÉE

L'OT s'est attaché à valoriser les circuits de randonnées sur le territoire qui compte plus de 350 km d'itinéraires balisés (mise à jour des circuits et réalisation d'une campagne de communication).

15 itinéraires (6 en Pays de Meaux – 9 en Pays de l'Ourcq) ont été sélectionnés pour leur intérêt touristique et en privilégiant les itinéraires au départ de l'une des 5 gares SNCF de la destination Pays de Meaux/Pays de l'Ourcq.

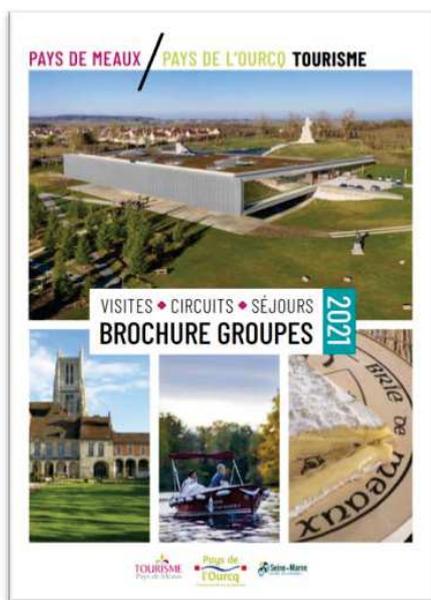
Ces circuits ont ensuite fait l'objet d'une campagne de communication visant à faire connaître l'offre « rando » de la destination » :

- Création et impression de 15 fiches « randonnée ».

- Saisie et/ou mise à jour des circuits sur les canaux digitaux.

- Campagne de communication multi-supports.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION D'UNE OFFRE « GROUPE » PAYS DE MEAUX / PAYS DE L'OURCQ



En 2021, l'équipe a élaboré une brochure groupes, sous un nouveau format, intégrant les produits commerciaux du Pays de l'Ourcq.

Celle-ci a été diffusée à 3000 exemplaires dès le mois de mai 2021 et comprends entre autres :

- Les grands événements de l'année 2021.
- Des suggestions de packages thématiques à la journée.
- Une suggestion de séjour.

L'équipe a fait la promotion de cette nouvelle offre lors de salons, éductours ou voyages de presse.

CRÉATION DE LA MARQUE MEAUX MARNE OURCQ TOURISME

Au printemps 2021, une consultation a été lancée pour la création d'une marque commune pour la destination « Pays de Meaux – Pays de l'Ourcq », en vue de la fusion touristique des deux territoires. Meaux Marne Ourcq a ainsi vu le jour :

- **Meaux** comme marqueur géographique.
- **Marne**, entre rivière et référence à la bataille de la Marne.
- **Ourcq**, en référence au Canal de l'Ourcq cher aux Parisiens et aux lieux de mémoire de 1914.

La fleur de lys du logo correspondant par ailleurs aux deux territoires, évoquant à la fois le logo du Pays de Meaux et la fleur de Lys des Valois pour le Pays de l'Ourcq.

Une **signature** vient compléter l'identité générale de la marque : « *Patrimoine d'émotions* », en référence aux différents types de patrimoine de notre territoire (bâti, naturel, gastronomique, historique, industriel, etc.) et replaçant l'expérience visiteurs au cœur des préoccupations.



LA CAMPAGNE DE LANCEMENT DE LA MARQUE « MMO »

Afin de communiquer sur la nouvelle marque de destination, plusieurs actions ont été réalisées :

- Une carte touristique MMO
- Des vidéos pour « MMO » :
 - Réalisation d'une vidéo promotionnelle de destination présentant les quatre thématiques de la destination.
 - Adaptation de 4 spots courts pour une diffusion sur les écrans d'Ile-de-France Mobilité (Transilien SNCF).
- Une campagne digitale dans un rayon de 60 km autour de Meaux, incluant Paris, Château-Thierry, le sud de l'Oise, etc.

- **Du street-marketing en MMO** : 30 animations ont été proposées dans de nombreuses communes de la destination, aux abords des grands sites et zone de flux.

VALORISER LA GASTRONOMIE LOCALE : BRIE HAPPY

A l'occasion des 40 (+1) ans de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Brie de Meaux », et des 30 ans de la Confrérie du Brie de Meaux, l'Office de Tourisme a co-organisé l'événement « Brie Happy ! ».

En collaboration avec la confrérie du Brie de Meaux et les services de la Ville de Meaux (notamment le service commerce), il a été décidé de mettre en place un événement festif et familial sur un weekend complet. 5000 visiteurs ont pu profiter du marché du terroir, des animations culinaires, des conférences et ateliers et des temps forts proposés par la Confrérie du Brie de Meaux (Concours national du Brie de Meaux, défilé des confrérie, vente aux enchères de Brie, soirée festive...).



COMMÉMORER LE BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLÉON I^{er}

En 2021, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, l'Office de Tourisme a accompagné les propriétaires du château du Martroy afin de faire connaître le site et son histoire napoléonienne :

- Création de visites guidées théâtralisées sur mesure avec les comédiens du TGP de Meaux.
- Le soutien du spectacle son et lumière du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.



Perspectives 2022

- Création d'un nouveau site internet et mise en place d'une billetterie / place de marché en ligne.
- Mise en place d'une navette touristique entre la gare de Meaux et le musée de la Grande Guerre.
- Structuration et développement du tourisme fluvial :
 - Réalisation d'une étude fluviale en partenariat avec Seine-et-Marne Attractivité pour la création d'un port à Meaux.
 - Mise en place d'une offre de « destination fluviale » sur la Marne avec les territoires voisins (Entre les Portes de Champagne et Paris).
- Développement et valorisation de l'offre cyclotouristique :
 - Balisage de 4 circuits (3 en pays de Meaux et un en Pays de l'Ourcq)
 - Création de documents de communication
- Mise en place d'actions en faveur du développement de l'hébergement touristique
- Coordination de Brie Happy #2

Bilan réseau lecture publique CAPM 2021

L'année 2021 est aussi charnière pour le réseau de lecture publique du territoire en permettant aux communes le souhaitant (Crégy-lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Quincy-voisins et Saint-Soupplets) de poursuivre la démarche de mutualisation initiée par la création d'un service itinérant.



Avec une collection approximative de 40 000 documents, le réseau de lecture publique représente 2 160 livres achetés pour nos 950 inscrits.

Pour cette année 2021, 2 890 prêts ont été réalisés par leurs soins. A cela s'ajoute, des animations réunissant plus de 240 personnes, dont 230 lors des spectacles organisé dans les relais Petite Enfance. Grâce à cela, le réseau de lecture publique a poursuivi en 2020 sa mission de rendre la culture accessible à tous. D'autant que la situation sanitaire, nous a conduit à diversifier nos actions.

Avec l'inventivité de nos collègues, nous avons pu répondre tout de même à la desserte de 15 classes des écoles de communes sans bibliothèque de la CAPM, ce qui représente 340 enfants accueillis et assuré 28 rendez-vous « drive » en 1 mois de mi-novembre à mi-décembre. »

Afin d'amplifier cette volonté, les délibérations en date du 24 septembre 2021 et du 3 décembre 2021 ont concouru par deux actions :

- ➔ La constitution d'un catalogue commun.
- ➔ La gratuité pour les habitants du territoire.

Avec pour missions de proposer dans les prochaines années :

- Une offre documentaire élargie et visible à distance.
- Une libre circulation des lecteurs et des documents.
- Une carte unique et gratuite d'abonnement.
- Un outil de communication et des services en ligne.
- Un service de navettes pour le transport des documents entre médiathèques.

Sur une période contrainte (Mai à Novembre 2021, le médiabus a desservi 115 arrêts pour 760 personnes avec un total d'inscrits de 1071 personnes.

Cela a permis de découvrir les 1768 nouveaux livres acquis sur la période avec un nombre de prêts de 6458 réparti de la manière suivante 4 473 prêts pour le public et 1985 prêts pour les collectivités.

Aussi, l'activité du réseau de lecture publique a dû s'adapter au contexte sanitaire et d'autres aléas (manque de chauffeur, pannes,...).

Pour le public, la LPI a distribué 64 sacs selon une opération dite « Drive ». Cela consistait à desservir à l'aide d'un véhicule utilitaire un rendez-vous pris par créneaux horaires vu avec l'utilisateur.

Dans le cadre des partenariats, l'activité concernant la petite enfance (RAM) et les les MJC n'a pu être tenu.

Pour s'adapter, le réseau de lecture publique a proposé des dépôts d'ouvrages, principale activité, sur le dernier trimestre 2021 :

- 547 personnes pour 9 animations.
- 2160 ouvrages soit 72 malles ont pris place au sein de différents groupes scolaires du territoire.
- 13 communes concernées par ces dépôts.

Le réseau de lecture publique a été promu à l'échelle du territoire sur deux temps.

ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.

Réalisations :

- ➔ Poursuite des objectifs fixés par la nouvelle stratégie intercommunale de prévention et de sécurité signée le 25 mai 2018 ;
- ➔ Des actions de communication et de prévention.



Poursuite des objectifs de la 2^e stratégie intercommunale de prévention de la délinquance et de sécurité

Ainsi, afin d'adapter les objectifs aux besoins des 22 communes, la réécriture d'une nouvelle stratégie était apparue comme une nécessité. Cette nouvelle stratégie couvre la période 2018-2020.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance constitue le cadre légal de pilotage et de concertation permettant de définir les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

La stratégie 2018-2020 s'articule autour de 3 priorités elles-mêmes déclinées en 19 actions. Elle a été élaborée à l'appui d'un diagnostic de sécurité.

- ➔ Priorité 1 : prévenir d'une part le risque de basculement des plus jeunes vers la délinquance et d'autre part, prévenir la récidive.

- ➔ Priorité 2 : renforcer l'aide aux victimes, l'accès au droit et à la citoyenneté.

- ➔ Priorité 3 : tranquilliser les espaces publics et renforcer la présence humaine sur le terrain.

la Police Municipale Intercommunale



Depuis 7 ans maintenant, la Police Municipale intercommunale sillonne les différentes communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

Enfin, la Police Municipale Intercommunale participe à l'amélioration du cadre de vie en verbalisant les contrevenants en cas de dépôt d'immondices, en rédigeant des rapports suite à l'installation de gens du voyage ou en mettant

en fourrière des véhicules en stationnement abusif.

Composée de 8 agents depuis novembre 2021, la Police Municipale Intercommunale est une police de proximité, tournée vers des actions préventives :

- ➔ Les sécurisations aux abords des établissements scolaires (collège, écoles primaires) ;

- ➔ Les sécurisations aux heures de fermeture des commerces, notamment durant les fêtes de fin d'année. L'objectif ciblé est de prévenir d'éventuels vols à main armée ;

- ➔ Les sécurisations lors des manifestations sportives et culturelles (fête de la tarte en Prune à Nanteuil, brocantes, festivités du 14 juillet, marché de Noël, commémorations, spectacles, fêtes foraines, fête de la musique, randonnées, carnaval, vœux des Maires...);

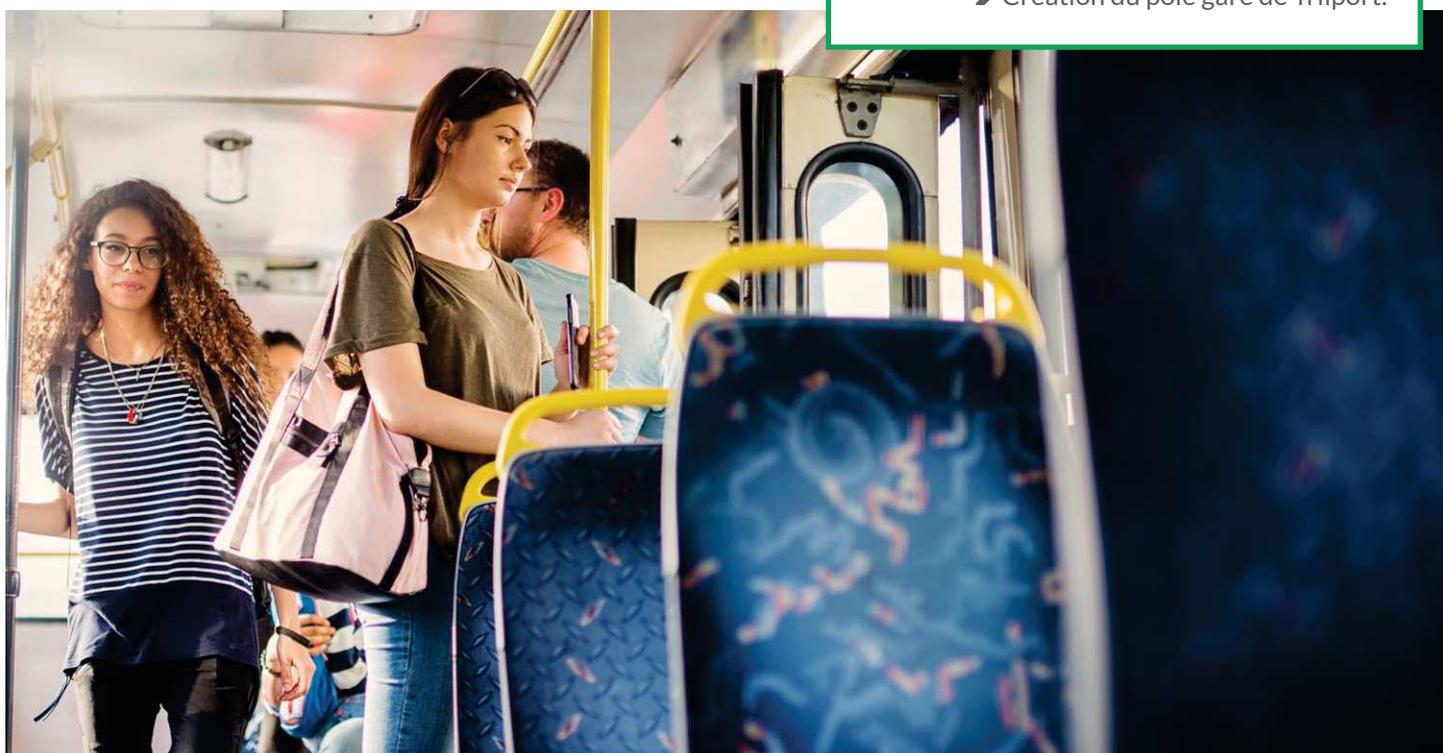
- ➔ Les sécurisations aux abords des domiciles des particuliers dans le cadre des opérations tranquillité vacances.

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports destinée à faciliter les déplacements sur tout le territoire.

PERSPECTIVES :

- ➔ Achevement de la mise en accessibilité des arrêts de bus des lignes prioritaires du Schéma Directeur d'Accessibilité ;
- ➔ Amélioration du pôle Georges Claude ;
- ➔ Amélioration du pôle gare de Meaux ;
- ➔ Création du pôle gare de Trilport.



Faire évoluer les transports en commun

L'année 2021 a vu la mise en place de deux nouveaux services de transport à la demande sur le territoire de la CAPM :

- La Zone R, couvrant les communes de Meaux, Isles-lès-Villenoy, Trilbardou et Vignely.
- La Zone S, couvrant les communes de Meaux, Boutigny, Saint-Fiacre, Trilport et Villemareuil.

Ce service sera réévalué en 2022.

Pôle Georges Claude

Une étude de faisabilité a été menée par la CAPM pour améliorer le pôle d'échange Georges Claude afin d'apporter plus de fluidité et de sécurité pour les usagers. L'étude de maîtrise d'oeuvre débutera en 2022.

Pôle gare de Trilport

Une étude est également en cours sur le pôle gare de Trilport, pour une desserte en transports en commun multimodale.

Schéma Directeur d'Accessibilité des arrêts de bus

Les travaux de mise en accessibilité,

débuté par la ligne A, se sont poursuivis sur les lignes B,C, D et F et s'acheveront en 2022. l'ensemble des arrêts des lignes prioritaires du schéma directeur d'accessibilités , n'étant pas en impossibilité technique avérée, seront donc accessibles dès 2022.



ALLER VERS UN TERRITOIRE 100 % NUMÉRIQUE

Un territoire où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi le Pays de Meaux, devient un territoire de plus en plus connecté autant pour ses habitants que pour les entreprises.



Vers un territoire en pointe sur la fibre optique

La couverture du territoire en fibre pour les particuliers se fait par 2 opérateurs distincts :

- Orange pour les communes historique de la CAPM : Mareuil-lès-Meaux, Fublaines, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Poincy, Varreddes, Crégy-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Trilport, Villenoy, Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Trilbardou, Vignely
- Seine et Marne Numérique pour les communes de Boutigny, Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre, Saint-Souplets, Villemareuil.

La totalité des communes déployés par orange sont couvertes et raccordables à hauteur de 97% à minima. Il reste les villes de l'ex CCMG Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon, Saint-Souplets dont les travaux devaient être finalisés pour fin 2021.

L'objectif initial de couverture en fibre fin 2021 à plus de 90% pour les 4 communes n'est pas atteint du au contexte de covid ainsi qu'à des problématiques avec le concessionnaire de la délégation de Service Public qui ont retardé une partie des travaux.

CHIFFRES CLÉS :

- ➔ 22 communes sur les 26 du territoire disposent de la fibre optique pour les particuliers, son déploiement est en cours avec plus de 97 % de locaux raccordables sur les communes finalisées.
- ➔ 49 435 locaux raccordables en 2021 sur les communes CAPM en zone Orange et 3164 locaux pour la zone dépendant de Seine et Marne Numérique.
- ➔ Des taux d'adoptions de la fibre très important : 74% de commercialisation des prises déployés sur la CAPM pour Seine et Marne Numérique.
- ➔ La fibre optique est également disponible pour les professionnels sur l'ensemble du territoire dans le cadre des offres entreprises (FTTO) déployé via le dispositif sem@for77.

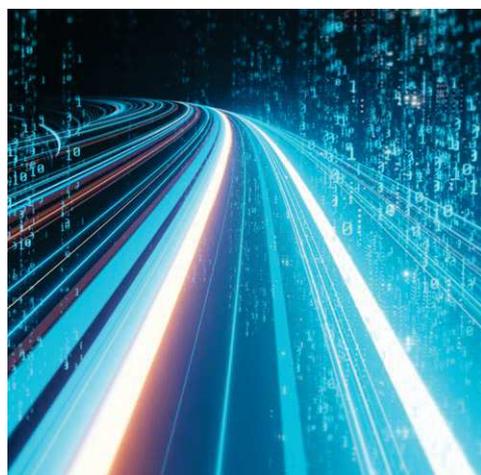
De quelle manière la CAPM intervient sur le dossier ?

Dans le cadre de la convention de suivi des déploiements FTTH, la CAPM tient des réunions trimestrielles avec l'opérateur de déploiement Orange. La couverture de la zone AMII Orange étant quasi complète, ces réunions tendent à disparaître.

Elle y évoque les remontées de terrain de la part des habitants, mais également les contraintes pouvant éventuellement faciliter ou retarder l'avancée des déploiements (travaux de voirie, effacement des réseaux aérien...).

Orange y indique les difficultés rencontrées (absence de convention d'immeuble, problématiques techniques...), expose les projets à l'échelle d'un secteur (un quartier, une rue) afin d'obtenir une validation technique et réglementaire des travaux (emplacement des armoires de rue, tranchées éventuelles pour modifier le réseau souterrain de fourreaux, installation ou modification des chambres télécoms...).

C'est l'occasion de se rendre compte de l'état d'avancement de la couverture du territoire de la CAPM, sachant que nous disposons en parallèle des chiffres publiés par l'ARCEP à l'échelle nationale.



Évolution du déploiement de la fibre Orange dans le Pays de Meaux

Localite site	Débutée en	Raccordables	% Raccordables Ville
Mareuil-lès-Meaux	2015	1456	97
Fublaines	2016	585	98
Meaux	2012	30466	98
Montceaux-lès-Meaux	2016	279	98
Poincy	2012	384	98
Varredes	2016	1107	98
Crégy-lès-Meaux	2012	2096	99
Nanteuil-lès-Meaux	2013	3316	99
Penchard	2016	482	99
Trilport	2012	2718	99
Villenoy	2013	2902	99
Barcy	2014	169	100
Chambry	2014	515	100
Chauconin-Neufmontiers	2014	1374	100
Germigny-l'Évêque	2016	603	100
Isles-lès-Villenoy	2014	477	100
Trilbardou	2014	374	100
Vignely	2014	132	100
Total couverture Orange		49435	99%
Boutigny	2016	380	
Forfry*	2021	96	
Gesvres-le-Chapitre*	2021	49	
Monthyon*	2021	696	
Quincy-Voisins	2015	2441	
Saint-Fiacre	2017	183	
Saint-Soupplets*	2021	1748	
Villemareuil	2017	160	
Total couverture Seine et Marne Numérique		5753	

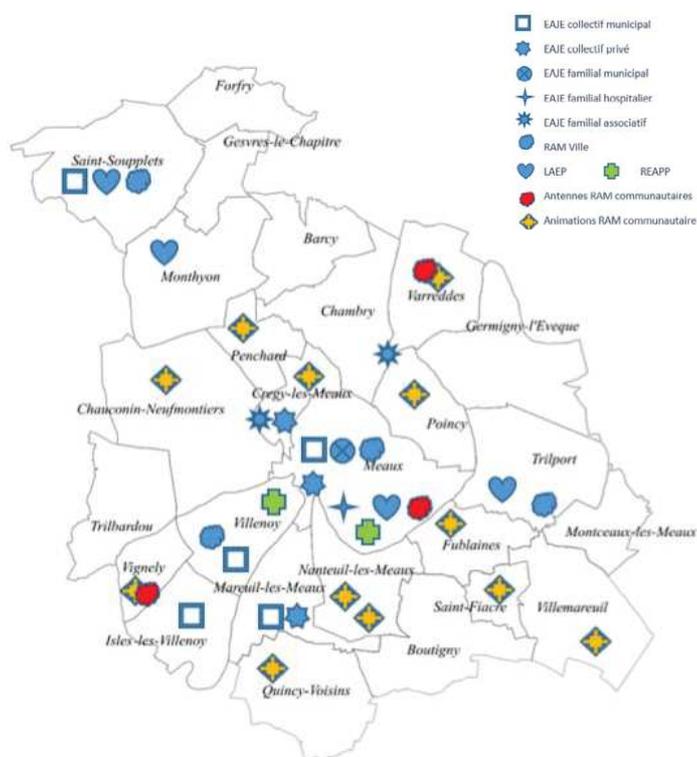
(*) En attente de la finalisation de la desserte

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPM

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance à travers les Relais Petite enfance communautaires. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.

PERSPECTIVES :

➔ 22% de la population a moins de 14 ans sur le territoire, il est donc essentiel de poursuivre et développer les contacts, les interventions et les animations des Relais Assistants Maternels (RAM).



Reprise globale de l'activité en 2021.

Depuis le 10 septembre 2012, la CAPM propose un service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : les Relais Petite Enfance Communautaires du Pays de Meaux.

Cette offre de service vient compléter celle déjà proposée par les communes de Meaux, Trilport et Villenoy. Les RPE communautaires sont devenus trois antennes distinctes à Varreddes, Vignely et Nanteuil-lès-Meaux.

CHIFFRES CLÉS :

- ➔ 328 assistants maternels concernés par l'intervention des RAM Communautaires et offrant 1025 places d'accueil ;
- ➔ 4 éducatrices de jeunes enfants pour 3,5 équivalents temps plein ;
- ➔ 2 705 contacts avec des assistants maternels ;
- ➔ 1 176 contacts avec des parents ;
- ➔ 12 836 contacts avec des partenaires (caf, Pmi, autres RPE...) ;
- ➔ 2 891 enfants ont participé une fois ou à plusieurs reprises aux ateliers proposés.

Les trois antennes RPE sont ouvertes à tous et une itinérance existe sur 12 sites différents. Ce service est aujourd'hui connu dans le paysage rural et péri-urbain de la CAPM. Le dynamisme et l'implication des assistants maternels, impulsés par l'équipe, témoignent de la vitalité des RPE. Ce dynamisme a porté ses fruits puisque la CAF a renouvelé leur agrément jusqu'en décembre 2022.

L'antenne Paul Bert sera transférée février 2021 à Nanteuil-lès-Meaux pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande depuis l'intégration des quatre nouvelles communes.



ANTENNES	COMMUNES COUVERTES PAR CHAQUE ANTENNE	
PAUL BERT/ NANTEUIL-LES-MEAUX	BOUTIGNY	8
	FUBLAINES	
	MAREUIL-LES-MEAUX	
	MEAUX	
	NANTEUIL-LES-MEAUX	
	QUINCY-VOISINS	
	SAINT-FIACRE	
	VILLEMAREUIL	
VARREDDES	BARCY	7
	CHAMBRY	
	GERMIGNY-L'ÉVÊQUE	
	MONTCAUX-LES-MEAUX	
	PENCHARD	
	POINCY	
	VARREDDES	
	CHALCONIN-NEUFMONTIERS	
CREGY-LES-MEAUX		
ISLES-LES-VILLENY		
TRILBARDOU		
VIGNELY		

L'activité des RPE communautaires auprès des familles

Symbole de la volonté des élus d'accompagner les familles dans leur quête d'une solution d'accueil pour leur(s)

enfant(s), les RPE communautaires sont avant tout des lieux d'informations où les familles, les parents et futurs parents peuvent découvrir les différentes solutions d'accueil.

Les RPE communautaires sont devenus « guichet unique », selon les souhaits de la CAF, et centralisent dorénavant les listes des assistants maternels agréés.

Les trois sites, Varreddes, Vignely et Nanteuil-lès-Meaux, sont spécifiquement dédiés à l'accompagnement administratif des parents ou des assistants maternels.

Les ateliers ont été majoritairement maintenus.

Des animations ludiques

Les RPE communautaires sont également des lieux d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants, lors des ateliers d'éveil. La magie de Noël a touché petits et grands ! Les festivités traditionnellement organisées par le RPE ont dû être différentes cette année. Les RPE communautaires, lieu ressource, pour les professionnels

Les RPE communautaires sont également des lieux de ressources pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément, d'autant plus dans cette période difficile.



La Petite Enfance au cœur de la Convention territoriale globale signée entre la CAF 77 et la CAPM pour les années 2020 à 2024.

La CTG qui s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'action adapté. Elle renforce les coopérations en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire.

Plusieurs axes sont développés dans ce partenariat :

- ➔ La petite enfance avec une réflexion sur l'offre d'accueil en Établissements d'Accueil du Jeune Enfants, en RPE Assistants Maternels ou en Lieu d'accueil Enfants Parents.
- ➔ L'enfance et la jeunesse avec une réflexion sur les projets éducatifs ou le développement d'un plan mercredi ;
- ➔ L'accès de tous les équipements aux publics en situation de handicap ou de précarité ;
- ➔ L'animation de la vie sociale et la parentalité par l'ouverture de centre social ou de LAEP ;
- ➔ L'accompagnement des familles et des jeunes en rupture avec l'informatique et le numérique.

ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés. Les compétences traitement des déchets et gestion des déchetteries ont été déléguées au SMITOM Nord Seine-et-Marne.

CHIFFRES CLÉS :

- ➔ Plus de 44 500 tonnes de déchets collectés ;
- ➔ Plus de 107 000 habitants collectés ;
- ➔ 50 agents dans le service collecte des déchets ;
 - ➔ 14 véhicules de collecte ;
 - ➔ 2 prestataires de collecte.

L'année 2021, a été l'occasion de commencer les études d'harmonisation des organisations et des modalités de collecte sur l'ensemble du territoire.



Les évolutions de tonnages de 2020 et 2021 s'expliquent par une augmentation de la population de la CAPM ainsi que l'arrêt de certaines collectes pendant le confinement de 2020. Comme par exemples les collectes des encombrants et des déchets verts.

Concernant le tonnage des emballages ménagers, nous sommes depuis le passage aux extensions de consignes de tri (01/05/2019) sur la deuxième année complète de collecte. Ce tonnage est à mettre en parallèle avec le taux de refus de tri issu des caractérisations

passant ainsi de 16,1% en 2020 à 15,57% en 2021.

Ainsi, les administrés de la CAPM trient davantage, avec un taux refus de tri en diminution qui s'explique par la mise en place des extensions de tri des emballages.

Cette augmentation du tonnage d'emballages/papiers aurait dû avoir un impact sur le tonnage des ordures ménagères, mais la présence, encore importante, des administrés à leurs domiciles a engendré une production

plus importante d'ordures ménagères

qu'initialement attendu. Le tonnage du verre n'a pas augmenté.

Le tonnage des déchets verts a quant à lui explosé. En effet, la comparaison à l'année 2021 se fait avec l'année 2020, où la CAPM a fait le choix d'arrêter les collectes sur ce flux sans rattrapage par la suite. Le tonnage des dépôts sauvages, provenant en grande majorité d'activités professionnelles, est resté équivalent à celui collecté en 2020.

	Tonnages 2021	Évolution 2020-2021
Ordures ménagères résiduelles	30 592 t	2,9%
Déchets verts	4 734 t	-6,3%
Emballages ménagers	5 672 t	6,2%
Encombrants	1 564 t	6,2% %
Cartons	386 t	1,1%
Verres ménagers	1 810 t	0,1%
Dépôts sauvages	727 t	-0,4%

Collecte des encombrants sur rendez-vous

En 2021, il était envisagé de passer l'ensemble des communes de la CAPM en collecte d'encombrants sur rdv. Ce démarrage a été décalé en janvier 2022.

L'année 2021 a permis au service de la collecte des déchets de repenser et retravailler les fréquences de collecte ainsi que la totalité de circuits de collecte. L'objectif de ce travail global était d'appliquer le nouveau schéma de collecte sur l'ensemble de la CAPM au 1er janvier 2022.

Mise en place de nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés

En novembre 2021, le service de la collecte des déchets a continué le déploiement des bornes enterrées engagé depuis décembre 2020 sur le secteur du cours Pinteville et du quai Sadi Carnot. Ces bornes sont dédiées à la collecte du verre, des ordures ménagères et du tri sélectif.

L'objectif de ces installations est de limiter les incivilités et de rendre un espace plus propre.

Ainsi, la première mission vise à retirer les bacs roulants et sacs présents sur le domaine public afin de désencombrer. Il vise également à améliorer la propreté et l'image de la rue.

Le conteneur enterré représente la solution la plus adaptée à la collecte des différents flux, alliant esthétique, gain de place et réduction des coûts. Cette phase de test est le premier essai avant le déploiement de ce type de contenant sur le territoire de la CAPM.

Dotation de composteurs gratuits

Le 2 octobre 2021 nous avons lancé notre campagne de dotation gratuite de composteurs avec 7 composteurs distribués. Nous nous sommes greffés à différents évènements pour animer un stand sur le compostage et doter les administrés : Urbanaturel à Trilport en Octobre et la distribution de sacs à déchets verts de Villemareuil en Décembre.

Le 20 Novembre nous avons organisé une journée de dotation gratuite directement sur le site de la collecte des déchets ménagers.

Au total, 95 composteurs ont été distribués gratuitement entre le 2 octobre et le 31 décembre 2021.

Sensibilisation à la gestion des déchets et aux incivilités – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (SPIP)

Nous sommes intervenus dans le cadre des stages de citoyenneté organisé par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Cette sensibilisation a eu lieu une fois dans l'année. Cette action se déroule en deux temps : d'abord une sensibilisation globale sur les déchets puis une phase ludique de jeux.

Informatisation des tournées de collecte

La CAPM a mis en place depuis le début de l'année 2021, l'informatique embarquée dans tous les véhicules de collecte.

Elle permet de suivre l'activité, de moderniser nos procédures de collecte, de sortir et d'analyser des indicateurs d'exploitation.

Cet outil a permis, de travailler sur des changements de fréquence et des optimisations de collecte ou de tournées.

Mise en place d'une déchetterie mobile sur les quartiers d'habitats collectifs

La CAPM a repris la place depuis septembre 2021 une déchetterie mobile tournante sur plusieurs adresses.

Cette action est lancée par Pays de Meaux Habitats et la Régie de Meaux. La collecte intervient pour la mise en place de contenants de pré-collecte et de sensibilisation des usagers.

De nouvelles opérations pour l'ancien CET de Crégy-lès-Meaux

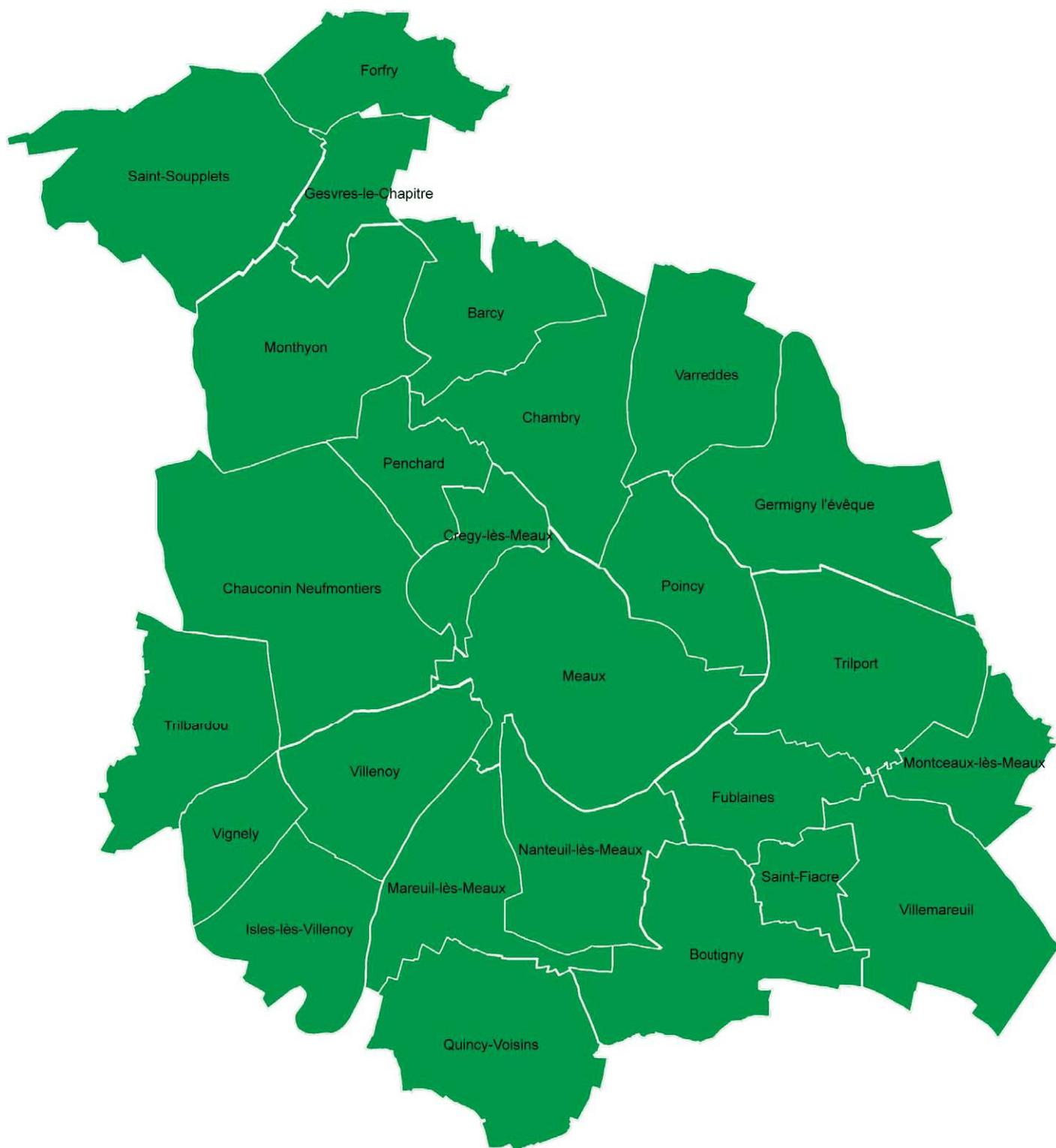
La CAPM veille au maintien des infrastructures de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux en engageant les réparations nécessaires : remplacement de pompes, le changement d'une partie du tuyau du réseau de bio-gaz, remplacement de piézomètre, etc.

Plusieurs opérations de maintenance, de contrôles réglementaires et d'entretien ont été réalisées tout au long de l'année.

La post-exploitation du CET est géré, en un seul lot, par un des prestataires sortants, la société AQUATERRA.

En 2021, des marchés ont été attribués et certains ont été lancés :

N° DU MARCHÉ OU CONSULTATION	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES
21CX015	Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés.	OURRY
21 CX047	Réparation et pièces détachées pour bennes à ordures ménagères de marque FAUN	FAUN
21CX045	Dépôts sauvages - Déchets industriels banals (DIB)	Bennes Services
21CX010	Fourniture du carburant B100	SAIPOL
Consultation	AMO marché de collecte	ENVIREC
Consultation	AMO marché fourniture de conteneurs enterrés	IMLG
Consultation	Déploiement Points d'Apport Volontaire Enterrés sur CAPM	IMLG
Consultation	Mise à jour de l'étude de risque sur le CET	G environnement
Consultation	Étude Géotechnique sur le CET	ICSEO
Consultation	Prestation de forage sur le CET	ICSEO
Consultation	Mesures électromagnétiques sur le CET	INNOGEO



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61
www.agglo-paysdemeaux.fr